

CHAPITRE

ACTION COLLECTIVE
ET MOBILISATION INDIVIDUELLE

TROISIÈME PARTIE
INDIVIDUALISME
ET ACTION COLLECTIVE

Les deux mouvements peuvent se faire collective ou individuelle...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...

1. L'individu à l'origine des actions : les individus agissent...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...

2. Actions d'effort collectif : lorsque, dans le même...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...

...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...

...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...

...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...
...de la part de l'individu...
...de la part de la collectivité...

CHAPITRE 8

ACTION COLLECTIVE
ET MOBILISATION INDIVIDUELLE¹

POURQUOI CE MALAISE ?

Les écrits contemporains portant sur l'action collective populaire proposent d'amples récits circonstanciés et de nombreux modèles généraux, mais ils laissent souvent subsister un vide entre les deux. Les chercheurs qui veulent donner un fondement théorique sérieux à l'explication des mouvements sociaux concrets et des révolutions réelles n'ont à leur disposition qu'un appareil théorique défectueux, tandis que les théoriciens qui prennent pour point de départ un modèle se sentent obligés de recourir à des récits simplifiés et conventionnels d'événements déjà connus, sans y trouver de perspectives nouvelles. Nos théories bénéficieront toujours de l'apport de nouveaux récits, mais pour l'instant le déficit se trouve de l'autre côté, celui des modèles et des théories. En voici les principales difficultés.

1. Lacunes à l'intérieur des modèles : les modèles fournissent des analyses plus ou moins acceptables des raisons pour lesquelles, en principe, un ensemble de personnes qui partagent un intérêt entreprendraient une action concertée, ils analysent avec moins de précision les raisons pour lesquelles un individu se joindrait à une action collective, mais n'établissent pas de rapports véritables entre les décisions individuelles et collectives.

2. *Modèles à acteur unique* : puisque, dans la réalité, l'action col-

1. La National Science Foundation (Etats-Unis) subventionne le projet de recherches « Transformations sociales et action collective en France et en Grande-Bretagne », dont ce chapitre utilise quelques résultats.
La bibliographie est rassemblée à la fin de ce chapitre.

lective consiste le plus souvent en des actions réciproques et stratégiques entre groupes et à l'intérieur des groupes, les modèles qui analysent le comportement d'un acteur unique manquent leur cible, surtout lorsqu'ils attribuent à l'acteur une prédisposition à l'unité et une stratégie unique.

3. *Modèles statiques* : puisque l'action collective est dynamique, et ses conséquences dépendent du cours même de l'action réciproque, des modèles statiques qui servent simplement à déduire le comportement du groupe de son caractère ou des conséquences de l'action du comportement du groupe représentent mal le processus.

4. *Explication contextuelle ou essentielle plutôt que volontaire des comportements*. Il serait sans doute très désirable en principe d'améliorer nos explications contextuelles (celles qui expliquent le comportement de l'acteur par des réponses à son environnement), et l'on ne peut qu'applaudir au lent remplacement des explications essentialistes (celles qui déduisent l'action du caractère de l'acteur) par des explications contextuelles de l'action collective, cependant nos théoriciens n'ont toujours pas aujourd'hui les moyens de créer des modèles contextuels à multiples acteurs dans le cadre de phénomènes si complexes. Pour l'instant des modèles volontaires (ceux qui attribuent à l'acteur des buts, des moyens, et des règles de décision) seront mieux adaptés à leurs objets.

Comme nous le verrons, certains théoriciens échappent à l'une ou l'autre des difficultés ; des efforts utiles ont été faits pour combler certaines lacunes et il existe d'intéressants modèles à multiples acteurs. Mais, en général, un théoricien ne trouve une solution partielle à l'un des problèmes qu'en aggravant les autres : il construit, par exemple, une analyse volontaire de l'action collective populaire en postulant des acteurs uniques à dispositions uniques. Personne n'échappe simultanément aux quatre difficultés.

Celles-ci nous aident à comprendre une anomalie des écrits concernant l'action collective, à savoir le contraste frappant entre l'intérêt présenté par plusieurs modèles partiels de divers aspects de l'action, la richesse de compréhension de certains types d'action révélée par certains récits et la mollesse de la plupart des efforts pour construire des analyses compréhensives de l'action collective. Cette critique peut également être adressée à nos propres efforts.

Cet essai ne résoudra point les problèmes théoriques de l'action

collective. Il a simplement pour objet d'en faciliter la résolution de deux façons : en examinant certains cas d'action collective où le rapport entre les niveaux individuels et collectifs s'avère visiblement problématique, en étudiant aussi avec soin les difficultés qu'affrontent de ce point de vue les théoriciens. L'examen d'une suite concrète d'actions collectives plutôt qu'un exemple fabriqué compliquera le travail de réflexion, mais aidera néanmoins à éclairer les faiblesses des modèles courants. Dans ce sens, il faut se pencher sur les conflits du printemps 1906 qui ont lieu en France avant de considérer les moyens possibles d'analyser les diverse espèces d'action collective populaire visibles dans la France de 1906.

Mon étude de cette action mettra l'accent sur le conflit et sur l'action collective discontinuée, la contestation plutôt que la stabilité. Les données proviennent d'un inventaire de grèves, de violences collectives, et d'« assemblées contestataires » : des moments où des personnes se rassemblent dans un espace accessible au public et expriment à l'égard d'autrui une volonté collective qui, réalisée, toucherait à leurs intérêts. Les manifestations contestataires comprennent presque toutes des événements que les autorités, les classes dirigeantes, et les chercheurs mal renseignés dénomment « émeute », « désordre », « trouble », etc., ainsi que plusieurs réunions, défilés, et autres rassemblements qui sont d'ordinaire moins stigmatisés.

Pour la période de 1900, notre équipe a constitué son calendrier d'événements à partir de plusieurs sources : la *Statistique des grèves*, la correspondance et les rapports des ministères de la Justice et de l'Intérieur, des archives administratives locales, des annuaires politiques, et des journaux. Notre inventaire n'atteint pas la qualité d'un échantillon compréhensif ou même strictement représentatif, mais il constitue malgré tout un tableau large et riche des formes d'action, des enjeux, et des conséquences de l'action collective populaire à un moment critique du XX^e siècle naissant.

UN PRINTEMPS MOUVEMENTÉ

Au printemps de 1906, la France s'inquiète. Avec raison, les travailleurs du secteur public exigent le droit de s'organiser, les fédérations ouvrières commencent à montrer leur force et les défenseurs de l'Eglise se mobilisent. La CGT appelle à une série de manifestations monstres le 1^{er} mai, à une grève générale, au lancement de la campagne

depuis longtemps projetée pour la journée de 8 heures. Pour les législatives des 6 et 14 mai, au surplus, un Parti socialiste récemment unifié présente, presque partout, des candidats et la campagne s'intensifie.

Cette fois, les militants catholiques goûtent les conséquences de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, décidée à la fin de 1905. Toutes les religions ont, du moins devant la loi, le même statut ; les sociétés religieuses dûment enregistrées doivent désormais gérer les institutions ecclésiastiques. Le gouvernement a choisi le mois de février pour le début des inventaires des propriétés ecclésiastiques qui doivent précéder le transfert à ces sociétés. Le 1^{er} février, des militants s'opposent aux inventaires en barricadant les églises Sainte-Clothilde et Saint-Pierre-du-Gros-Cailou, expulsant les agents qui viennent réaliser les inventaires, et obligent les personnes qui veulent entrer à briser les portes. Parmi les personnes arrêtées à Sainte-Clothilde se trouvent les comtes Louis de Bourbon et Guy de la Rochefoucauld ; les légitimistes aristocratiques se joignent évidemment à la résistance des fidèles ordinaires.

Les luttes de Sainte-Clothilde et de Saint-Pierre suscitent une série d'affrontements à Paris et en province, dont le plus lourd de conséquences se passe à Bœschepe (Nord) le 6 mars. Là, le fils d'un officier chargé de l'inventaire défend son père en blessant mortellement par balle un manifestant. Le débat parlementaire fait tomber le gouvernement et, dix jours plus tard, le nouveau gouvernement conseille à ses agents de suspendre les inventaires là où une résistance ouverte semble probable. Au mois d'avril, les face à face deviennent moins courants, sans disparaître tout à fait.

Au printemps de 1906, se déroulent également plusieurs conflits entre ouvriers et patrons. A Toulon, par exemple, au début d'avril, les garçons de café se mettent en grève ; le samedi 31 mars, les garçons grévistes ont défilé dans les rues en cassant les vitres des cafés restés ouverts. Dimanche 1^{er} avril, ils reprennent la manifestation, et dans la nuit, le sommelier du café de la Rotonde, entouré et hué par des grévistes, tire son couteau et s'attaque à Jean Bruno, garçon de café à Hyères, qui meurt sur le coup. Craignant un front commun des ouvriers militants à l'Arsenal et des garçons de café, et face au refus du maire socialiste d'interdire les manifestations, le préfet intervient lui-même. Trois jours plus tard, les grévistes prennent en otage le commissaire de police envoyé par le préfet ; ils exigent l'autorisation de défilé. Les luttes de Toulon se prolongent pendant tout le mois.

Les conflits industriels se propagent également au Nord de la France. Après le désastre de Courrières (10 mars), où 1 101 mineurs meurent à la suite d'une explosion et des incendies souterrains qui s'ensuivent, une grande partie du bassin du Pas-de-Calais se met rapidement en grève. George Clémenceau, devenu ministre de l'Intérieur du nouveau gouvernement, envoie bientôt la troupe dans les mines : pour 60 000 grévistes environ, il y dépêche 20 000 soldats, qui se trouvent obligés de protéger à la fois la propriété minière contre la destruction ouvrière et les mineurs non grévistes contre les attaques de leurs camarades.

Pendant le mois d'avril, les luttes minières se prolongent. Dans le Pas-de-Calais et le Nord, les mineurs barricadent les corons, malmenent les ouvriers qui restent au travail, et lapident les trains qui amènent des jaunes de Belgique. Le 2, un millier d'ouvriers, qui arborent des drapeaux rouges, font irruption à Billy-Montigny en exigeant la libération des mineurs arrêtés au cours des conflits antérieurs. Le 4, les 557 hommes et 40 jeunes garçons mineurs de fond à Ligny-lès-Aire se joignent aux milliers de grévistes des villages voisins. Le 5, des femmes se rassemblent malgré la présence d'un détachement militaire au puits Courrières n° 4, près de Billy, lapident le personnel présent et s'efforcent ensuite de rompre les barricades afin de poursuivre la recherche des mineurs ensevelis sous la terre. Le 9, les femmes de mineurs à Billy manifestent avec drapeaux noirs, rouges et tricolores.

D'autres heurts, dont quelques-uns assortis d'explosions de dynamite, se produisent presque chaque jour dans le Nord du 1^{er} à la fin du mois. Clémenceau mobilise la cavalerie, une quarantaine de responsables syndicaux sont emprisonnés : Clémenceau, jacobin implacable et terreur des gouvernements, devient maintenant Clémenceau, briseur de grèves. Avec les mineurs, plusieurs autres catégories de travailleurs de la France du Nord se mêlent à l'action dès le mois d'avril. Le 4, par exemple, une foule roubaisienne s'attaque à la voiture de Jules Méline, ancien ministre, venu s'entretenir avec les industriels de la ville. Le 6, les grévistes de Fressenville (Somme), entonnant *La Marseillaise* et *La Carmagnole*, brisent les vitres de la fabrique de serrurerie où ils travaillent, pour aller ensuite casser les fenêtres des maisons d'ouvriers non grévistes, avant de saccager et brûler la maison du patron.

Ce n'est pas tout : à Grenoble, Alès, Limoges, Lavelanet, Lorient, Brest, Châtelluguyon, Marseille, Paris même, des grèves suscitent encore

d'autres affrontements, tandis que les militants catholiques, les conservateurs, et les socialistes trouvent des occasions de se battre ailleurs. La France semble près de s'effondrer.

LA SIGNIFICATION DE 1906

Au premier abord, ces conflits donnent l'impression d'un désordre foisonnant. De plus près, pourtant, on remarque des éléments plus ou moins réguliers. D'abord, la variété des acteurs est très restreinte ; de façon répétée, on trouve les mêmes ouvriers organisés, engagés politiquement, militants catholiques, et peu d'autres. Pour la plupart, ces même acteurs maintiennent des liens sociaux plutôt étendus en dehors des moments de contestation, et dépendent de ces réseaux de contact. Ensuite, les formes d'action qu'ils déploient sont peu nombreuses : des grèves, des réunions, des manifestations, quelques autres. Enfin, les événements de ce printemps arrivent pour ainsi dire en grappes liées ; la question du pouvoir au niveau du bassin minier, à propos de l'Église ou autour de l'Assemblée nationale, dépasse de beaucoup l'affrontement individuel. En ce 1906 agité, les luttes se placent carrément sur le plan national.

De 1905 à 1907, la France se trouve à un des moments politiques les plus importants des XIX^e et XX^e siècles : rupture du Concordat, solution de l'affaire Dreyfus, accès des socialistes et des ouvriers organisés à la scène politique nationale, développement de vagues nationales de grèves axées sur Paris, apparition des vignerons du Midi comme force politique, contestation diverse et étendue dans toute la France. Cette montée des luttes soulève de nouvelles questions. Au niveau de la vie quotidienne, la plupart des acteurs et des intérêts, qui se manifestent, existent depuis longtemps ; pour quelles raisons et comment font-ils à ce moment particulier leur entrée sur les terrains de lutte nationale ? Autrement dit, connaissant dès 1900 la topographie de la structure sociale et des intérêts individuels, quelles données supplémentaires nous auraient permis de prévoir parmi des milliers de groupements possibles ceux qui se mettraient à contester pendant les années à venir, quelle forme cette contestation prendrait avec quelle suite ?

La question n'est point fantaisiste, ni même antihistorique. Car, vers la fin d'avril 1906, un rapport remarquable au ministre de l'Intérieur, daté du 26 avril, dresse un « pronostic » du 1^{er} mai à Paris.

En 1906, on n'a pas affaire à une fête ouvrière quelconque, puisque la journée se déroulera au cours d'une campagne électorale où les socialistes ont l'espoir de prendre plusieurs sièges. La conscience de la révolution manquée en Russie est également très vive. Voilà pourquoi Clémenceau, nouveau ministre, veut se renseigner.

Cette synthèse de plusieurs rapports de commissaires de police, alimentés eux-mêmes par plusieurs observateurs et espions, prévoit l'action de chaque groupe important d'ouvriers pendant la fête durant laquelle la grande lutte pour la journée de 8 heures doit commencer. On dit des carrossiers, par exemple, qu'ils « chômeront le 1^{er} mai et se mettront en grève. Ils ne demanderont pas la journée de 8 heures, persuadés qu'ils ne pourront l'obtenir, mais ils exigeront une augmentation des salaires ». Leur participation à la grève générale est évaluée approximativement entre 25 000 et 50 000 ouvriers « si les ferreurs et les mécaniciens se solidarisent avec les carrossiers ».

Les électriciens, en revanche, paraissent « trop divisés, et ils le reconnaissent ; ils déclarent qu'ils ne sont pas prêts. Le succès ne pourrait leur être acquis que si toutes les usines chômaient ensemble, chose impossible pour le moment. Seuls de petits mouvements peuvent décider à chômer un petit nombre d'entre eux, au maximum 500 ». Les prévisions se poursuivent : les terrassiers auront 30 000 grévistes, dont un certain nombre envisagent de dynamiter des tunnels afin de bloquer la circulation ferroviaire, tandis que les ouvriers de l'alimentation resteront à l'écart du mouvement, etc. Ces prévisions se montreront par la suite assez justes.

L'ensemble des rapports adressés au ministre dépeint la possibilité d'un large mouvement contre le gouvernement, mouvement axé sur Paris, mais répandu dans tout le pays. Cette possibilité semble d'autant plus réelle que la région du Nord a déjà connu une série importante de grèves et de manifestations après le désastre minier de Courrières, au début d'avril. Clémenceau et son préfet de police, Lépine, prennent leurs précautions : détention de Griffuelhes, secrétaire de la CGT ; interdiction de défilés et rassemblements ; rappel de 45 000 soldats de la province à Paris ; déploiement de force armée à travers la capitale. La plus grande vague de grèves connue jusqu'alors en France – et la première vague nationale vraiment centrée sur Paris – déferle. Mais, malgré presque 200 000 grévistes à Paris, les manifestations et les réunions du 1^{er} mai 1906 gardent une certaine retenue, ne se transformant jamais en insurrection générale.

Ces dossiers du ministère de l'Intérieur ont de quoi surprendre un policier d'Ancien Régime. Car il s'agit ici d'une surveillance suivie,

plutôt efficace, et surtout prévoyante. A la différence de la répression parfois féroce mais presque toujours postérieure, d'avant la Révolution, l'on voit en 1906 un gouvernement qui cherche à prévoir, prévenir, et canaliser l'action collective populaire - et qui sait souvent le faire. Cette anticipation policière des actions ouvrières et populaires s'est formée à partir de la Révolution et de l'Empire. Un siècle plus tard, elle a pris une dimension impressionnante.

Au surplus, l'analyse policière révèle une certaine compréhension des conditions et des mécanismes de l'action ouvrière. A l'époque où Le Bon décrit la folie des foules, où Sorel met ses espoirs dans l'effet catastrophique d'une grève générale, ces commissaires et cadres décortiquent calmement la stratégie et l'organisation ouvrières, et s'en font une image suffisamment claire pour leur permettre une prévision utile et une répression efficace.

Ce qui ne veut pas dire que les policiers de 1906 aient une connaissance théorique de leur sujet. Ils le connaissent en tant que participants directs à de nombreuses actions publiques des ouvriers, et grâce à un réseau d'informateurs qui leur enseignent le savoir pratique des militants. En fait, il existe un décalage important entre ce savoir pour ainsi dire indigène de l'action collective populaire et les théories qui semblent former le langage des agents de l'Etat. D'un côté, une connaissance des milieux ouvriers, des bases organisationnelles de l'action, de l'efficacité de la répression, de la stratégie ouvrière ; de l'autre, un discours qui traite de l'ordre et du désordre, de l'état des esprits, du bon ouvrier et du mauvais. Fidèles serviteurs de l'Etat, ils utilisent le vocabulaire des puissants. Néanmoins, malgré une connaissance théorique faible, les policiers de 1906 savent suivre et même anticiper l'action ouvrière. Est-ce que, de nos jours, les théoriciens peuvent en dire autant ?

L'analyse d'« en haut » présente à peu près les mêmes défauts que les théories actuelles de l'action collective populaire : 1. en faisant d'ordinaire un saut injustifié des dispositions d'individus aux dispositions de groupes, sans proposer d'explication valable des processus qui lient les deux ; 2. en se concentrant sur le comportement d'un acteur unique, un comportement supposé unanime, celui de la personne ou du groupe qui proteste, se révolte, exige, ou attaque, et donc sans rendre compte des actions réciproques ; 3. en restant statique, sans préciser les moyens par lesquels l'action se transforme et crée ses propres conséquences ; 4. en adoptant un programme d'explication contextuelle et surtout essentialiste plutôt que volontaire,

bien que la compréhension pratique des événements prenne régulièrement en considération la stratégie. On peut comprendre que les participants à l'action dont le souci principal est d'anticiper et de contrôler les agissements de leurs interlocuteurs adhèrent à de telles perspectives. Elles érigent des barrières impénétrables à l'explication dans le cadre du travail des théoriciens de l'action collective populaire.

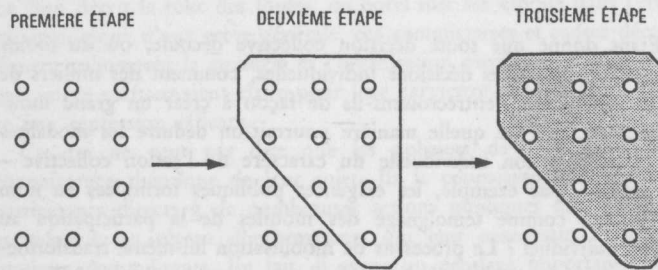
LES DÉFICIENCES DE NOS MODÈLES

Etant donné que toute décision collective découle, ou du moins dépend, de multiples décisions individuelles, comment des milliers de choix individuels s'entrecroisent-ils de façon à créer un grand mouvement social ? De quelle manière pourrait-on déduire les modalités de la participation individuelle du caractère de l'action collective - en prenant, par exemple, les exigences publiques formulées au nom du groupe comme témoignage des mobiles de la participation au niveau individuel ? Le processus de mobilisation lui-même transforme-t-il toujours les mobiles individuels dans un sens prévisible ? Toutes ces questions lient le plan individuel au plan collectif. La difficulté de cette liaison entre les deux niveaux est notoire. Depuis le défi de Mancur Olson, qui a interdit toute traduction subite et naïve des intérêts particuliers en action collective, aussi bien que toute traduction directe, simple et immédiate des intérêts collectifs en action individuelle, les théoriciens s'attaquent souvent à une telle liaison, mais avec un succès médiocre.

L'analyse des conflits industriels, par exemple, implique un lien entre buts individuels et collectifs. Sur le plan individuel, on imagine facilement comment se forment les griefs ouvriers ; ainsi l'on passe par extension à l'explication d'une décision de participer à une grève. A l'échelle d'un établissement, ou même d'une industrie, l'on attribue sans trop de gêne des griefs communs à la plupart des ouvriers, et en y ajoutant une certaine intensité d'organisation, on arrive à une explication de l'existence d'une grève. Cependant, la corrélation est visiblement imparfaite entre l'état d'esprit et l'organisation des ouvriers d'un côté, et la quantité de conflits, de l'autre. Cette imperfection même exige une analyse du processus qui lie un intérêt ou un sentiment partagé à l'action collective ; de ce point de vue, les modèles existants de la grève ouvrière se révèlent déficients.

Le même commentaire s'applique aux modèles généraux de la mobi-

lisation. Les modèles statiques de la mobilisation se partagent grosso modo entre deux raisonnements plutôt opposés, certains cumulatifs, d'autres constructifs. D'une part, un raisonnement qu'on pourrait qualifier de cumulatif : un ensemble d'individus dotés d'intérêts se décident plus ou moins consciemment, un à un, à se joindre à d'autres dont ils partagent les intérêts, ce qui facilite la formation d'une conscience commune et finalement une action concertée. Le processus envisagé se présente ainsi de la manière suivante :



A la première étape, des individus épars ; à la deuxième, une partie de ces individus s'intègrent à un cadre commun ; à la troisième, une conscience et une action communes, sauf pour les individus qui se tiennent à l'écart.

L'idée d'une prise de conscience marque souvent ce mode d'analyse. En faisant le bilan de ses études des « mouvements messianiques » du Tiers Monde, par exemple, Maria Isaura Pereira de Queiroz déclare que :

croissance messianique, mouvement messianique, deux faits sociaux différents, sont deux aspects du messianisme qu'on ne peut pas dissocier tout à fait ; le premier peut exister sans le second, mais le second a toujours besoin du premier. La collectivité ne s'organise qu'inspirée par le mythe ; néanmoins, le mythe peut exister pendant longtemps sans qu'aucun mouvement se déclenche. Le mouvement dépend de la formation d'un groupe, d'une réunion d'individus organisés en vue d'une fonction à remplir¹.

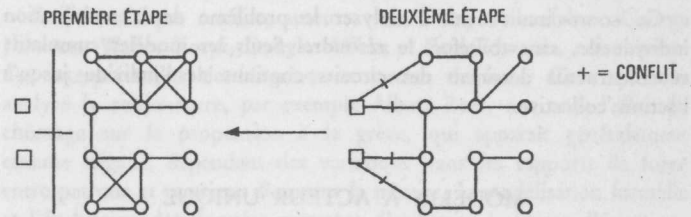
Ainsi envisage-t-on une séparation nette des étapes, séparation qui

1. Pereira de Queiroz (Maria Isaura), *Réformes et révolution dans les sociétés traditionnelles. Histoire et ethnologie des mouvements messianiques*, Paris, Anthropos, 1968, p. 291.

dépend à la fois d'une prise de conscience et de la création de liens sociaux en fonction d'une nouvelle croyance partagée.

Un tel raisonnement suscite tout de suite deux objections profondes : il n'explique pas pourquoi et comment l'individu passe outre aux attraits de l'intérêt particulier à l'égard de la sécurité et de la minimisation de l'effort ; il n'offre pas d'analyse du processus social qui produit le mouvement d'étape en étape. Prise de conscience générale avec crise de création sociale ? Accumulation en spirale des croyances et des liens sociaux qui leur sont rattachés ? Ici, comme souvent, il s'agit d'un raisonnement à l'envers, qui commence lorsque le mouvement est à son apogée, pour rechercher ensuite les conditions nécessaires de son apparition.

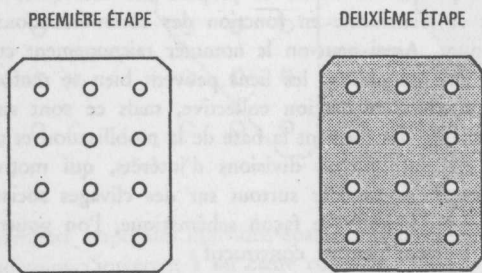
Le second raisonnement présume l'existence au début d'une structure sociale qui lie du moins la plupart des individus, et qui se construit et se transforme en fonction des communications répétées entre personnes. Ainsi peut-on le nommer raisonnement constructif. Dans cette ligne de pensée, les liens peuvent bien se renforcer et se multiplier au cours de l'action collective, mais ce sont surtout des liens déjà valables qui forment la base de la mobilisation et de l'action concertées. Au surplus, les divisions d'intérêts, qui motivent cette action concertée, se fondent surtout sur des clivages sociaux établis dans la vie quotidienne. De façon schématique, l'on pourrait représenter ainsi le raisonnement constructif :



Il s'agit alors d'un processus de mobilisation de réseaux préexistants, d'extension de ces réseaux, de formation de coalitions, et de généralisation des oppositions. Ainsi, Michael Schwartz fonde son analyse du mouvement dans le cadre duquel s'affrontaient les tenanciers et les propriétaires de la région de culture du coton aux Etats-Unis entre 1880 et 1890, directement sur les rapports sociaux établis par

le système agraire de cette région ; il traite la création de la Southern Farmers' Alliance (association de défense des cultivateurs, qui bénéficiait d'un succès éclatant mais momentané) à la fois comme produit et comme transformation critique de luttes poursuivies avant et après l'apogée du mouvement régional.

Souvent, à vrai dire, on représente l'action collective comme la conséquence directe de l'intérêt d'un groupe tout à fait formé - classes sociales, communautés, ethnies, syndicats, partis - sans poser sérieusement la question des rapports entre le groupement qui agit et la population de base dont il se veut l'expression. Voilà un court-circuit théorique qui consiste à supprimer la première étape du modèle cumulatif :



Ce court-circuit évite d'analyser le problème de la mobilisation individuelle, sans toutefois le résoudre. Seuls les modèles cumulatifs et constructifs dessinent des circuits continus de l'individu jusqu'à l'action collective.

MODÈLES À ACTEUR UNIQUE

Si les modèles constructifs s'accommodent des rapports de conflit aussi bien que de coopération, décrivent-ils pourtant des changements se déroulant au sein d'un acteur unique ? Ils présument d'ordinaire un acteur agissant à partir d'une seule disposition : fonction d'utilité unique, absence de divisions internes, stabilité de la définition de l'acteur. Appliqués aux grévistes d'avril-mai 1906, ils nous permettraient, au mieux, d'expliquer quels secteurs ouvriers se mobilisent

plus vite et avec moins de réticences pour faire face aux patrons et aux pouvoirs publics. Ils ne disent pourtant presque rien des rapports entre les acteurs, ni surtout de la transformation de ces rapports.

La plupart des adeptes des modèles cumulatifs et constructifs, à vrai dire, fondent leurs analyses sur l'analogie avec l'épidémiologie : ils définissent une population comprenant tous ceux, individus ou groupes, qui risquent de participer à l'action collective pour essayer ensuite de découvrir les conditions qui donnent naissance à ce risque. La propension à la grève, à l'émeute, à la participation aux mouvements sociaux, à d'autres espèces d'action collective, devient la variable clé, le fait à expliquer. Les études de la participation des acteurs ont une valeur certaine ; sans elles, à vrai dire, des théories qui attribuent les révoltes et les révolutions aux classes dangereuses seraient même plus largement diffusées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Mais ces études renforcent une illusion, à savoir l'idée que l'explication de tels événements dépend des caractères des rebelles et des révolutionnaires.

Revenons à l'étude des conflits industriels, domaine où l'application formelle des modèles se répand rapidement. On a l'habitude de considérer la grève comme une action ouvrière, en représentant l'action du patron ou des agents de l'Etat comme une influence parfois puissante mais toujours extérieure à la décision de cesser le travail. Les données officielles sur les grèves renforcent cette impression, en mettant l'accent sur les qualités et les actions des ouvriers, plutôt que sur le caractère des patrons ou les rapports entre ouvriers et patrons.

Il est vrai que certains auteurs, tels Orley Ashenfelter, George Johnson, Walter Korpi, Douglas Hibbs et Paul Edwards, ont esquissé des interprétations de la grève en termes de lutte. Ceux qui ont analysé la conjoncture, par exemple Albert Rees, ont noté l'effet du chômage sur la propension à la grève, qui apparaît généralement comme négatif, dépendant des variations dans les rapports de force entre patrons et ouvriers. Pourtant la mesure, la modélisation formelle et l'évaluation des données prennent d'ordinaire la forme d'équations uniques qui décrivent la fréquence, la grandeur, ou la durée des grèves en les prenant toutes implicitement comme aspects du comportement ouvrier. De plus, en accentuant l'incidence des grèves, ces analyses suppriment toute représentation de la communication et de la lutte entre patrons et ouvriers. Entre temps, dans la vie ouvrière, le début, le déroulement et la fin d'une grève s'insèrent toujours dans le cadre d'un marchandage qui peut bien aboutir à d'autres conséquences que celles d'une grève, comportent une évaluation mutuelle

et continue du rapport de force entre les partis et dépendent souvent de considérations tactiques et stratégiques dépassant la probabilité qu'une grève réussisse. Dans ce sens, un modèle adéquat prendrait directement en compte cette combinaison d'actions réciproques.

Eric Batstone, Ian Boraston et Stephen Frenkel occupent une place particulière parmi les spécialistes du conflit industriel : ils s'efforcent de lier les actions individuelles et collectives en étudiant le processus de mobilisation. Leurs résultats sont utiles. Pour eux, toute explication globale et satisfaisante des grèves doit prendre en compte plusieurs facteurs. D'une part il est indispensable de reconnaître que les grèves, en tant qu'expression du conflit industriel, reflètent la subordination des ouvriers dans l'industrie, voire dans la société. D'autre part, les institutions de négociation, les formes plus générales de l'intégration sociale et politique et l'organisation du patronat et des syndicats pèsent toutes sur la probabilité des grèves. Cependant, la fréquence réelle des grèves repose plus immédiatement sur les processus de négociation qui apparaissent entre les travailleurs eux-mêmes. Pour cette raison, il est indispensable, pour analyser les grèves, de comprendre la distribution du pouvoir parmi les travailleurs ainsi que les divers discours qu'ils emploient¹.

Ce problème de l'explication des grèves se réduit donc essentiellement à une analyse du comportement ouvrier. Même s'il prend aussi en compte le patronat et l'environnement social, le modèle de base reste celui d'un acteur unique qui subit des modifications internes.

Que le problème résulte des modèles utilisés plutôt que des données disponibles ressort de deux témoignages éclatants. D'abord, les récits des processus de grèves, y compris ceux qu'ont recueillis Batstone, Boraston et Frenkel, sont riches d'enseignements en ce qui concerne les comportements et les rapports de multiples acteurs : ouvriers, patrons, cadres syndicaux, etc. Parfois, un chercheur qui n'a à sa disposition que les données statistiques ordinaires peut réussir néanmoins à représenter dans son modèle les comportements de multiples acteurs ; le remarquable travail de Carol Conell sur les grèves du Massachusetts entre 1881 et 1894 montre, par exemple, l'action réciproque des patrons et des ouvriers en examinant, en fonction des résultats et de la durée des grèves, comment les ouvriers ont vraiment avantage à se syndiquer seulement là où les patrons ont un intérêt plutôt bien défini à la négociation, proposition qui permet de dis-

1. Batstone (Eric), Boraston (Jan), Frenkel (Stephen), *The social organization of strikes*, Oxford, Blackwell, 1978, p. 4.

tinguer, par exemple, les industries concentrées des autres. Mais de tels modèles de grèves à partir d'acteurs multiples restent malheureusement rares.

Les mêmes tendances théoriques se répètent dans d'autres domaines de l'action collective. En ce qui concerne les manifestations, on a l'habitude de les présenter comme expression de la volonté d'un groupe assez bien défini : manifestation d'anciens combattants, de lycéens, d'habitants, etc. Mais cette présentation fausse la réalité de deux manières fondamentales : d'abord, parce que (tout animateur de manifestation le sait) l'action des manifestants résulte d'un effort de construction souvent pénible qui comprend lui-même d'ordinaire un long marchandage : ensuite, parce que chaque manifestation comprend au moins quatre dimensions : les gens dans la rue, l'objet (d'ordinaire un symbole, un organisme, ou une personnalité), les spectateurs immédiats et la base sociale dont les manifestants prétendent énoncer les sentiments. Les autorités, de plus, prennent d'ordinaire en considération les manifestations, même dans les cas où les manifestants ne font pas porter leur action contre l'Etat.

Plusieurs groupes se trouvent face à face au moment de la manifestation même. Dans l'étude de MacCannell sur les « manifestations de protestation » aux Etats-Unis vers 1970, « les manifestants rencontrent les cibles de leur protestation dans 60 % des cas ... des témoins sont présents dans 94 %, la police dans 89 %, les media dans 54 %, et des contre-manifestants organisés dans 36 % des manifestations »¹. L'action réciproque n'est point accidentelle, mais elle semble essentielle pour l'action collective. Encore faudrait-il adopter des modèles à acteurs multiples.

Enfin, la même critique s'applique aux modèles des mouvements sociaux qui sont aujourd'hui en cours. Les modèles dont nous disposons dépeignent presque toujours les mouvements comme expression de groupes. Il s'agit souvent, à vrai dire, de « groupes » plutôt exceptionnels : dispersés, composés et fluides. Néanmoins, la démarche théorique normale consiste à désigner un ensemble plus ou moins cohérent de personnes, et d'expliquer l'action collective par le caractère d'un tel ensemble ; on retrouve, en bref, la démarche sociologique classique. Lorsque Alberto Melucci analyse ce qu'il regarde comme une transformation profonde des mouvements sociaux à l'époque post-industrielle, par exemple, il conserve une telle démarche ; pour lui,

1. McPhail (Clark), Wohlstein (Ronald T.), « Individuals and collective behaviors within gatherings, demonstrations and riots », *Annual Review of Sociology*, 1983, p. 586.

ils constituent des « structures segmentées, réticulaires, polycéphales. Le mouvement est composé d'unités diversifiées et autonomes qui consacrent à leur solidarité interne une partie importante de leurs ressources. Un réseau de communication et d'échange maintient cependant ces cellules en contact entre elles ; des informations, des individus, des modèles de comportement circulent dans ce réseau, passant d'une unité à l'autre et favorisant une certaine homogénéité de l'ensemble. Le leadership n'est pas concentré, mais diffus ; en outre, il est limité à des objectifs spécifiques et divers individus peuvent assumer des rôles de leaders, pour exercer des fonctions déterminées »¹.

L'image d'un groupe de caractère particulier précise la description de Melucci ; on mesure alors implicitement le contraste avec un parti politique ou un syndicat ouvrier.

Cette démarche n'est pas sans inconvénient : le plus proche d'un mouvement social n'est ni un parti ni un syndicat, mais plutôt une campagne politique. Car un mouvement social comporte, en fait, une série de revendications ou de défis à l'égard des puissances constituées au nom d'une catégorie sociale sans statut politique établi. Bien qu'on abuse parfois du vocable en appliquant la dénomination *mouvement social* à des conflits d'Ancien Régime, il s'agit, en fait, d'une façon d'agir qui s'est constituée surtout au XIX^e siècle en France et ailleurs. Les revendications et les défis reposent évidemment sur des groupements, comme les campagnes électorales sur les partis. Mais dans les deux cas, c'est l'action réciproque entre acteurs coalisés qui constitue l'identité et l'unité du mouvement.

L'analyse d'Alain Touraine et de ses collaborateurs au sujet du mouvement ouvrier se place à mi-chemin de la reconnaissance de cette réalité. Ils demandent, disent-ils, que l'étude des institutions sociales et politiques « soit complétée et même commandée par une analyse de l'action ouvrière elle-même, de la classe ouvrière comme acteur des conflits centraux des sociétés industrielles, c'est-à-dire du syndicat comme mouvement social » ; à cet élément, ils ajoutent l'obligation de « considérer le mouvement ouvrier comme un acteur social défini à la fois par des relations conflictuelles et par une référence positive, qu'il partage avec son adversaire, aux orientations culturelles de la société industrielle »². Le vocabulaire, en mélangeant références à

1. Melucci (Alberto), « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, 10, 1983, p. 14.

2. Touraine (Alain), Wieviorka (Michel), Dubet (François), *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984, p. 22.

l'acteur et à l'action, obscurcit l'objet de l'analyse, qui se révèle plus tard être un système de rapports changeants entre ouvriers, patrons, syndicats, agents d'Etat et public.

La réalité du mouvement social se couvre d'une mystification, partagée des deux côtés du conflit, qui identifie les acteurs du moment à une base large et solide de soutien ; les soi-disant porte-parole du mouvement s'affairant au même moment à créer des coalitions, à supprimer des dirigeants rivaux, à cimenter leur soutien, à éviter les ruptures trop voyantes et à organiser des manifestations publiques de volonté unitaire. Ce jeu préparatoire ne préjuge pas de la sincérité, du sérieux et de l'efficacité de plusieurs mouvements sociaux. Il s'agit ici de préciser la structure du phénomène social qui porte ce nom, et de comprendre qu'un tel phénomène exige un modèle d'action réciproque de multiples acteurs plutôt qu'un modèle de groupe unique.

LES MODÈLES STATIQUES

Si le malaise théorique à propos des liens qui se nouent entre l'individu et la collectivité au cours de l'action collective provient en partie de l'application de modèles d'action unifiée à des réalités d'acteurs multiples, il résulte aussi du manque de dynamisme des modèles courants de l'action collective ; ayant généralement abandonné les modèles analogues à ceux de l'« histoire naturelle » distinguant les étapes d'une révolution ou d'un mouvement social, les chercheurs n'ont pas su leur substituer d'autres modèles prenant en compte le changement interne. Même un Manuel Castells, pourtant connaisseur fin et enthousiaste des mouvements sociaux urbains, nous propose un modèle qui sert surtout à lier les enjeux et la composition d'un mouvement à la structure du monde social qui l'environne. En ce qui concerne les processus produisant ces mouvements, Castells se contente de déclarer que « la production de la formule structurelle donnant naissance aux mouvements sociaux urbains est spécifique à chaque contexte culturel national, et tout effort pour trouver une formulation générale ramène à la métaphysique »¹. Pourtant, en souhaitant éviter la métaphysique, Castells nous renvoie ainsi à l'histoire sans même préciser ce qu'il faudrait y chercher.

1. Castells (Manuel), *The city and the grassroots. A cross cultural theory of urban social movements*, Berkeley, University of California Press, 1983, p. 324.

Le renoncement de Castells ressemble à celui d'autres chercheurs. Ni une connaissance concrète de l'action collective prenant en compte des études comparatives, ni l'imagination théorique ne suffisent à briser les obstacles à la représentation dynamique de l'action collective populaire. Tant que l'on adopte des modèles à acteur unique et à disposition unifiée, et que l'on cherche l'origine du comportement dans cette disposition, l'on se condamne à des modèles dynamiques où des changements de dispositions ont lieu à chaque nouvelle phase de l'action. Tant que l'on insiste sur des explications contextuelles en cherchant, par exemple, à lier chaque action successive aux intérêts matériels de l'acteur, l'on entreprend une besogne qui s'avère impossible dans l'état actuel de nos connaissances.

Cependant, nous disposons de nouvelles perspectives sur la dynamique des actions collectives. Au niveau de la micro-mobilisation, Mark Granovetter, Clark McPhail, John Lofland et d'autres chercheurs ont formulé des modèles utiles des processus de communication transformant une foule passive en groupe agissant. Par exemple, le groupe de recherches dirigé par William Gamson a conduit une série d'expériences concernant la résistance face aux autorités injustes. L'expérience centrale exposait les sujets à un soi-disant enquêteur qui violait de façon systématique et progressive l'accord implicite initial en cherchant à déformer leurs témoignages. Selon l'analyse de Gamson, une résistance ouverte à cette violation, lorsqu'elle apparaissait, dépendait du rapport entre trois catégories d'actions. Les actions d'organisation augmentent la capacité collective du groupe, les actions de séparation neutralisent les liens à l'autorité, et les actions de restructuration organisent un nouveau contexte pour l'interprétation des actions de l'autorité.

Une rébellion réussie contre l'autorité injuste, dans ce modèle, résulte d'une séquence d'actes d'organisation, de séparation et de restructuration. Mais l'expérience laisse à l'autorité très peu de marge de manœuvre ; elle révèle et renforce son caractère injuste sans que l'on puisse véritablement négocier ou changer de stratégie. L'action réciproque reste mal représentée. Ainsi, le modèle parvient au mieux à une analyse des antécédents nécessaires à certaines conséquences de l'action réciproque : il ne s'agit donc pas d'un modèle vraiment dynamique de l'action elle-même.

Mark Granovetter a analysé sous un autre angle la dynamique de la micro-mobilisation. Ses modèles des « seuils » de l'action collective postulent une distribution d'acteurs qui ont chacun leur propre calcul des coûts et des bénéfices de la participation à une action, calcul qui

dépend étroitement de la proportion d'autres participants possibles qui agissent déjà ou se préparent à le faire. La mise en action du groupe tout entier, lorsqu'elle se déclenche, dépend de l'arrivée successive de divers acteurs à leurs seuils propres, par exemple, 20 % des autres, 40 % des autres, 90 % des autres ; elle est donc liée à la proportion des autres à se joindre à l'action. Dans ces modèles, deux groupes avec des propensions moyennes identiques à l'action (c'est-à-dire deux groupes au sein desquels l'individu moyen reste prêt à participer dans la mesure où 40 % des autres individus acceptent déjà d'agir) peuvent diverger beaucoup du point de vue de la propension collective à agir, selon la distribution des seuils individuels. Les modèles de Granovetter nous donnent une nouvelle perspective sur la collecte d'informations qui précède souvent une action risquée : brassage, va-et-vient, discussions de tactique, rappels de conflits antérieurs, appels à la solidarité, marchandage entre paires de participants, et ainsi de suite.

Granovetter analyse ce degré de dynamisme de la manière suivante : ces modèles traitent de l'agrégation des préférences individuelles ; ils ne considèrent point d'où viennent ces préférences précises. « La plupart des études, en revanche, s'efforcent de la comprendre. Les causes des normes, des mobiles, et des préférences, présument que l'on trouverait ainsi l'explication totale des comportements collectifs. Je soutiens, au contraire, qu'une fois ces causes connues il reste toujours beaucoup à faire, et qu'une addition simple des préférences ne donnera pas une indication valable de leurs conséquences. Cela apparaît surtout là où un changement négligeable de la distribution des préférences produit une variation importante des conséquences. Une analyse, qui se penche uniquement sur les préférences, ne peut pas expliquer un tel phénomène. »

Il n'y a qu'un pas de ce raisonnement à une analyse où les réponses mutuelles des différents antagonistes se produisent en même temps que les réponses mutuelles des alliés possibles.

Il nous reste néanmoins encore au moins deux étapes pour analyser comment les acteurs ne décident pas seulement de se joindre à l'action, mais choisissent quel ensemble d'actions possibles ils adopteront. Il manque au moins deux éléments aux modèles de la micro-mobilisation pour parvenir à une analyse vraiment dynamique de la mobilisation et de l'action collective : 1. une description des passages entre étapes ;

1. Granovetter (Mark), « Threshold models of collective behavior », *American Journal of Sociology*, 83, 1978, p. 1421.

2. une représentation de l'action réciproque des parties opposées ou coalisées. Dans ce sens, il serait utile de construire des modèles d'action réciproque et stratégique où chaque déplacement d'un groupe produit des réponses plus ou moins calculées de la part des autres. Il s'agit ainsi d'adapter et d'améliorer nos modèles d'action rationnelle.

MODÈLES DE CAUSALITÉ CONTRE MODÈLES VOLONTAIRES

Dans l'idéal, il serait avantageux de former des modèles qui, à partir de la structure des rapports sociaux caractérisant un ensemble d'acteurs, dresseraient l'inventaire des moyens d'action ouverts aux individus et aux collectivités, comporteraient la création de nouveaux rapports sociaux et analyseraient surtout l'action réciproque stratégique.

En utilisant des modèles d'action raisonnée, il est inutile de présumer que toute action collective se révèle au fond calculée, voulue, désirable, réalisable et efficace. Il faut simplement présumer, de façon provisoire, un ensemble cohérent de rapports entre les intérêts, l'organisation, les croyances partagées et les comportements des acteurs. A l'égard des mouvements sociaux, les modèles d'action raisonnée présument généralement l'existence d'un acteur unique d'un type ou d'un autre (association, groupe d'intérêt, etc.), proposent un récit analytique du comportement de cet acteur et précisent parfois les conséquences de ce comportement.

Les modèles d'action raisonnée requièrent surtout de préciser :

- les principes de choix adoptés par l'acteur ;
- les valeurs habituelles des éléments de ces principes. Ces éléments comportent d'ordinaire : 1. les coûts probables des diverses séquences d'action qui sont concevables dans la situation ; 2. les bénéfices probables que l'on peut attendre de ces séquences ; 3. la capacité de l'acteur à faire face aux coûts de chaque séquence. Ainsi, peut-on expliquer la participation à un mouvement social comme la conséquence de choix individuels parmi de multiples séries d'actions dont l'attrait relatif dépend du produit :

$$(\text{bénéfices attendus} - \text{coûts attendus}) \times (\text{capacité d'agir})$$

Pour transformer un modèle de cette espèce en modèle utile de l'action réciproque, il est nécessaire de faire dépendre les bénéfices

et les coûts attendus (plus d'autres dépendant des variables déjà citées) des actions des autres acteurs et d'organiser la communication entre acteurs. Dans ce contexte, l'analyse des acteurs, des intérêts, des règles de décision, des coûts, bénéfices et capacités (pour ne pas mentionner les rapports entre ces éléments) pose un vrai défi théorique.

Afin de comprendre le caractère de ce défi, prenons l'intelligente synthèse de Guy Caire, dans *La grève ouvrière*. Tout en dressant un tableau de la recherche portant sur les conflits du travail, Caire hésite lorsqu'il arrive à l'étude du processus même de déclenchement et de déroulement des grèves. Il fait lui-même une distinction essentielle : « L'analyse coûts-bénéfices est d'inspiration *ex post* ; l'analyse en termes de jeu stratégique se situe au contraire *ex ante*. Malheureusement, en ce domaine, tout ou presque reste à faire. » Il se trouve obligé de citer le modèle cinquantenaire d'Hicks, qui représente le croisement d'une courbe de concession du patronat et d'une courbe de résistance des ouvriers, construites toutes les deux en fonction de la durée de la grève, qui se révèle en fin de compte, ainsi que le remarque Caire, un modèle statique de la menace du conflit plutôt qu'un modèle dynamique de lutte ou de marchandage. Au surplus, le modèle de Hicks suppose un ensemble d'ouvriers déjà formé et décidé à agir, ce qui escamote le problème essentiel au lieu de le résoudre. En reprenant plus loin la question de la stratégie des grèves, Caire emprunte l'analogie militaire en proposant les étapes déclenchement - déroulement - dénouement ; étapes qu'il commente de façon satisfaisante sans toutefois pouvoir les ordonner selon une logique explicite. Dans une perspective théorique, l'analyse se solde par un échec.

Cet échec n'a rien d'extraordinaire. Telle est la situation normale de ceux qui étudient l'action collective. Deux obstacles imposants leur barrent la route : la complexité des actions réciproques, la difficulté de formuler des modèles de processus dynamiques.

1. Caire (Guy), *La grève ouvrière*, Paris, Les Editions ouvrières, 1978, p. 156.

JEUX, STRATÉGIES, CONTESTATIONS

Nous avons pourtant à notre disposition deux traditions analytiques qui permettent l'analyse dynamique de l'action réciproque : la théorie des jeux et les modèles à équations simultanées des processus d'influence mutuelle. Pour adapter l'une ou l'autre de ces traditions, il faut se résigner, pour l'instant, à des modèles volontaires, en attribuant un pouvoir de décision à chaque acteur en précisant également a priori les acteurs, intérêts, règles de décision, coûts, bénéfices et capacités à agir. (Il reste toujours possible, cependant, de les déduire d'une description empirique ou d'une analyse contextuelle.)

La théorie des jeux nous propose un moyen d'aborder l'étude de l'action réciproque. A l'aide d'une simplification radicale des choix et du temps, cette théorie étend à l'analyse des actions réciproques la prise individuelle des décisions ; en général, chaque action consiste en un choix exclusif entre possibilités limitées et bien définies ; à un moment, elle parvient à son terme mais ses conséquences apparaissent avant le début de l'action simultanée de deux acteurs ou plus en prenant en considération l'action mutuelle de l'autre.

Les études de Robert Axelrod sur le dilemme du prisonnier montrent la valeur de cette simplification. Dans sa formulation élémentaire, le dilemme résulte d'une action mutuelle de deux acteurs au cours de laquelle l'action individuelle et intéressée de chaque partenaire aboutit à des effets indésirables et indésirés par les deux (par exemple, leur commun maintien en prison), tandis que l'action coopérative des deux individus produit un résultat plus désirable (par exemple, un raccourcissement de leur détention) mais, voici le problème, la combinaison de l'action intéressée de l'un et de l'action coopérative de l'autre aboutit à un effet très désirable (telle la libération immédiate) pour l'un et un effet très indésirable (tel un prolongement de la détention) pour l'autre.

De nombreuses péripéties de la vie quotidienne sont proches de ce dilemme : les incendies de théâtre, les famines, la pollution de l'environnement, la course aux armements, les marchandages législatifs, et même les rencontres naturelles d'organismes qui ont la possibilité, sans avoir la certitude, d'une symbiose. Au cours d'une rencontre unique, les deux partis ont de puissantes raisons d'éviter la coopération pour poursuivre leurs intérêts privés sans prendre en considération les intérêts de l'autre.

Cependant, si les acteurs entrent souvent en contact les uns avec les autres, la situation se transforme. Au cours d'actions réciproques répétées, même des partis qui agissent de façon totalement égoïste bénéficient de l'adoption de stratégies ayant recours tant à la coopération qu'au rejet selon que l'autre parti coopère ou sert son intérêt immédiat. La stratégie « coup par coup » (je commence par coopérer si la première rencontre, pour imiter fidèlement par la suite votre réponse) tend à l'emporter par rapport à toute stratégie qui se montre plus égoïste dans l'immédiat. L'avantage d'une stratégie de coopération initiale, au surplus, augmente avec : a. la probabilité de rencontres ultérieures ; b. la netteté de la discipline entre réponses ; c. la certitude de l'identification de l'autre partie de ses actions et de leurs conséquences. Même au milieu d'une population d'égoïstes irrémédiables, un noyau d'amateurs de « coup pour coup » tend à gagner. Ces analyses montrent, par conséquent, les avantages de la coalition.

Les résultats d'Axelrod se révèlent proches de l'analyse d'Olson de la probabilité selon laquelle des petits groupes et des groupes ayant accès aux stimulants sélectifs formeront des « coalitions distributionnelles ». Les patrons d'industrie, les syndicats de branches, les associations de producteurs servent d'exemples. De tels groupes, selon le schéma d'Olson, utilisent leur avantage organisationnel pour influencer sur la production et la distribution des biens ; à la longue, cette formation de coalitions aboutit à la sclérose ou du moins à une déviation prononcée de la rationalité du marché classique. D'où un cycle qui suit chaque grand bouleversement de la vie nationale : d'une part, une expansion en liberté relative au cours de laquelle ceux qui savent former des coalitions à l'égard de la distribution commencent à prendre l'avantage ; d'autre part, un ralentissement dû aux agissements intéressés des coalisés.

Il existe, selon l'analyse d'Olson, deux moyens d'échapper à cet enlèvement : ou l'on casse de temps en temps les coalitions, ou l'on assure la formation de coalitions globales dont l'avantage particulier sert également l'intérêt général. Dans les schémas d'Axelrod et d'Olson, ce sont la certitude et la continuité des rapports sociaux qui facilitent la formation de coalitions stables, les coalitions d'intérêt mutuel qui tendent à contrôler même les personnes qui agissent selon leur intérêt particulier et les coalitions plus larges qui commencent à servir l'intérêt général.

Les résultats théoriques et expérimentaux d'Axelrod suggèrent des analogies entre le marchandage législatif, les alliances militaires et

diplomatiques et la collusion entre entreprises commerciales. Ces analogies, à leur tour, permettent de généraliser les fondements de la théorie des jeux par rapport aux grands processus structurels. Tel est, effectivement, le projet proposé récemment par Jon Elster et poursuivi d'une façon particulière par Andrew Schotter.

Les analyses du conflit et des modèles basés sur la théorie des jeux et des équations simultanées témoignent de l'utilité de ce projet. On en trouve aussi de bonnes applications aux conflits locaux : on peut citer l'application par Richard Berk d'une analyse de jeu stratégique à un conflit se déroulant en 1972 à l'université de Northwestern près de Chicago. Mentionnons aussi la simulation à équations simultanées, par Barbara Salert et John Sprague, des conditions favorisant les « émeutes policières » et d'autres séquences d'affrontement violent après un premier épisode de violence.

Néanmoins, la théorie des jeux ne suffira pas à elle seule. En fin de compte, nous sommes obligé de trouver le moyen d'intégrer à l'analyse le contenu des rapports entre les personnes elles-mêmes. La plupart de liens qui constituent et encadrent la vie sociale comportent si peu d'action mutuelle stratégique qu'ils exigent d'autres modes d'analyse. Les réseaux de communication, les relations quotidiennes entre patrons et ouvriers, les courants de l'argent et du fisc, les itinéraires des maladies, les mouvements des capitaux, les migrations en chaîne, les échelles de promotion sociale comportent certes parfois des éléments d'action mutuelle stratégique, mais leur cristallisation en structures durables, aussi bien que leurs transformations incessantes, exigent une analyse expressément structurelle.

Même dans la zone de l'action réciproque stratégique, le travail se révèle malaisé. Au cours de l'action collective populaire, le nombre, l'identité, les limites des acteurs changent souvent et vite. L'identification des acteurs et des enjeux, sans mentionner les règles du jeu, exige souvent une analyse en profondeur de la structure des classes et du processus politique. Face à cette complexité, nous devons ou simplifier ou façonner des modèles très compliqués : ainsi revenons-nous aux modèles constructifs de l'action collective.

Il faudrait donc envisager chacun des liens sociaux dont l'ensemble se compose, et surtout les rapports antagonistes, comme lieu de communication et de négociation plus ou moins continues qui suivent une logique stratégique, et dont les conséquences transforment la structure et le contenu des liens. Ainsi, un modèle dynamique des grèves doit prendre en compte au moins les négociations qui se poursuivent entre les ensembles suivants :

ouvriers-syndicats
ouvriers-patrons
ouvriers-agents de l'Etat

syndicats-patrons
syndicats-agents de l'Etat
patrons-agents de l'Etat

Encore faudrait-il parfois ajouter un cinquième participant, à savoir un public généralisé ou spécifique. Voici une problématique complexe, mais elle a, du moins, le mérite d'être explicite, et de porter attention aux enjeux, modalités, et conséquences de chacun de ces rapports.

Cette réflexion sur les modèles d'action raisonnée indique la valeur d'une analyse distincte des modalités d'action réciproque. Car chaque paire d'interlocuteurs adopte et modifie un ensemble plutôt restreint de moyens de négociation, ce qu'on peut appeler le *répertoire* caractéristique de ce couple. Dans le cas des interlocuteurs ouvriers/patrons en France, par exemple, la grève, le lock-out, le licenciement, la réunion du personnel, le sabotage, l'absentéisme concerté, et quelques autres formes d'actions, variables selon la région, l'industrie et l'époque, composent, depuis voilà presque un siècle, le répertoire établi de l'action collective. Bien que les variations et les combinaisons se multiplient, et même si chaque parti cherche son avantage en innovant à l'intérieur de chaque forme établie et en insistant sur sa propre interprétation de la coutume et du droit, en général ceux-ci connaissent et même soutiennent de façon implicite les règles du jeu.

Parfois, une innovation importante, telles l'occupation des lieux de travail et la séquestration des gestionnaires en France depuis 1919 et surtout depuis 1936, s'impose, malgré la résistance d'au moins une des parties. Mais, la plupart du temps, le répertoire reste en place, servant de cadre défini de l'action réciproque. La description de ce cadre de l'action collective simplifie la besogne théorique, car ce qui semblait être au début une gamme illimitée de possibilités se rétrécit à un choix bien restreint entre actions assez définies. L'élaboration de modèles de l'action réciproque entre multiples groupes dans le cadre de répertoires de l'action spécifiques à chaque couple d'interlocuteurs constitue le prochain pas théorique.

Charles TILLY

BIBLIOGRAPHIE

- Abboud (N.) et al., « Les grèves », *Sociologie du travail*, octobre-décembre 1973.
- Adam (Gérard), Reynaud (Jean-Daniel), *Conflits du travail et changements sociaux*, Paris, PUF, 1978.
- Aglietta (R.) et al., « Conflits sociaux et transformations des relations professionnelles en Italie et en France », *Sociologie du travail*, avril-juin 1971.
- Alberoni (Francesco), *Statu nascenti. Studi sui processi collettivi*, Bologne, Il Mulino, 1968.
- Amsden (John), Brier (Stephen), « Coals Miners on Strike : the Transformation of Strike Demands and the Formation of a National Union », *Journal of Interdisciplinary History*, 7, 1977, p. 583-616.
- Ashenfelter (Orley), Johnson (George), « Bargaining theory, Trade Unions and Industrial Strike Activity », *American Economic Review*, 40, 1969, p. 35-49.
- Auffray (Daniel) et al., *La grève et la ville*, Paris, Christian Bourgois, 1979.
- Axelrod (Robert), *The Evolution of Cooperation*, New York, Basic Books, 1984.
- Bartos (Otomar J.), *Process and Outcome of Negotiations*, New York, Columbia University Press, 1974.
- Batstone (Eric), Boraston (Ian), Frenkel (Stephen), *The Social Organization of Strikes*, Oxford, Blackwell, 1978.
- Bean (R.), Peel (D.A.), « Business Activity Labour Organization and Industrial Disputes in the U.K., 1892-1938 », *Business History*, 18, 1976, p. 205-211.
- Bergesen (Albert), « Official Violence during the Watts, Newark and Detroit Race Riots of the 1960s », in Lauderdale (Pat) dir., *A Political Analysis of Deviance*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1980.
- Berk (Richard), « A Gaming Approach to Crowd Behavior », *American Sociological Review*, 39, 1974, p. 355-373.
- Bohstedt (John), *Riots and Community Politics in England and Wales, 1790-1810*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Bright (Charles), Harding (Susan) dir., *Statemaking and Social Movements*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1984.
- Britt (David), Galle (Omer), « Industrial Conflict and Unionization », *American Sociological Review*, 39, 1972, p.46-57.
- Britt (David), Galle (Omer), « Structural Antecedents to the Shape of Strikes : a Comparative Analysis », *American Sociological Review*, 39, 1972, p. 642-651.
- Button (James W.), *Black Violence. Political Impact of the 1960s Riots*, Princeton, Princeton University Press, 1978.
- Caire (Guy), *La grève ouvrière*, Paris, Les Editions ouvrières, 1978.
- Castells (Manuel), *The City and the Grassroots. A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements*, Berkeley, University of California Press, 1983.
- Cella (Gian Primo) dir., *Il movimento degli scioperi nel XX secolo*, Bologne, Il Mulino, 1979.
- Christman (William J.), Kelly (William R.), Galle (Omer R.), « Comparative Perspectives on Industrial Conflict », *Research on Social Movements, Conflict and Change*, 4, 1971, p. 67-93.
- Clegg (Hugh A.), *Trade Unionism Under Collective Bargaining*, Oxford, Blackwell, 1976.
- Conell (Carol), *The Impact of Union Sponsorship on Strikes in Nineteenth Century Massachusetts*, thèse inédite de doctorat en sociologie, université de Michigan, 1980.
- Cousineau (Jean-Michel), Lacroix (Robert), « Activité économique, inflation et activité de grève », *Relations industrielles*, 31, 1976, p. 341-357.
- Cronin (James), *Industrial Conflict in Modern Britain*, Londres, Croom Helm, 1979.
- Cronin (James), Schneer (Jonathan) dir., *Social Conflict and the Political Order in Modern Britain*, Londres, Croom Helm, 1982.
- Crouch (Colin), Pizzorno (Alessandro) dir., *The Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968*, Londres, Macmillan, 2 vol., 1978.
- Dubois (Pierre), « Nouvelles pratiques de mobilisation dans la classe ouvrière », *Sociologie du travail*, 12, 1970, p. 338-344.
- Dubois (Pierre), et al., *Grèves revendicatives ou grèves politiques ? Acteurs, pratiques, sens du mouvement de mai*, Paris, Anthropos, 1971.
- Durand (Claude), Dubois (Pierre), *La grève, enquête sociologique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975.
- Eckstein (Harry), « Theoretical Approaches to Explaining Collective Political Violence » in Gurr (Ted Robert) dir., *Handbook of Political Conflict. Theory and Research*, New York, Free Press, 1980.
- Edwards (Paul K.), « The "Social" Determination of Strike Activity : An Explication and Critique », *Journal of Industrial Relations*, 21, 1979, p. 198-216.
- Edwards (Paul K.), *Strikes in the United States, 1881-1974*, Oxford, Blackwell, 1981.
- Elster (Jon), « Marxism, Functionalism and Game Theory : the Case for Methodological Individualism », *Theory and Society*, 11, 1982, p. 453-540.
- Erbès-Seguín (Sabine), « Le déclenchement des grèves de mai : spontanéités des masses et rôle des syndicats », *Sociologie du travail*, 12, 1970, p. 177-189.
- Faure (Alain), « Mouvements populaires et mouvement ouvrier à Paris (1830-1834) », *Le Mouvement social*, 88, 1974, p. 51-92.
- Franzosi (Roberto), « Conflittualità e cicli economici », *Qualeimpresa*, 11, 1984, p. 20-27.
- Gamson (William), *Power and Discontent*, Homewood, Dorsey, 1968.

- Gamson (William), Fireman (Bruce), Rytina (Steve), *Encounters with Unjust Authority*, Homewood, Dorsey, 1982.
- Granovetter (Mark), « Threshold Models of Collective Behavior », *American Journal of Sociology*, 83, 1978, p. 1420-1443.
- Hardin (Russell), *Collective Action*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1983.
- Heirich (Max), *The Spiral of Conflict*, New York, Columbia University Press, 1971.
- Hibbs (Douglas Jr.), « Industrial Conflict in Advanced Industrial Societies », *American Political Science Review*, 70, 1976, p. 1033-1058.
- Hibbs (Douglas Jr.), « On the Political Economy of Long-Run Trends in Strike Activity », *British Journal of Political Science*, 8, 1978, p. 153-175.
- Holton (Robert J.), « The Crowd in History : Some Problems of Theory and Method », *Social History*, 3, 1978, p. 219-233.
- Ingham (Geoffrey K.), *Strikes and Industrial Conflict*, Londres, Macmillan, 1974.
- Jenkins (J. Craig), « Resource Mobilization and the Study of Social Movements », *Annual Review of Sociology*, 9, 1983, p. 527-553.
- Kelly (John E.), Nicholson (Nigel), « The Causation of Strikes : A Review of Theoretical Approaches and the Potential Contribution of Sociological Psychology », *Human Relations*, 33, 1980, p. 853-883.
- Kerbo (Harold R.), « Movements of "Crisis" and Movements of "Affluence". A Critique of Deprivation and Resource Mobilization Theories », *Journal of Conflict Resolution*, 26, 1982, p. 645-663.
- Kergoat (Danièle), « Une expérience d'autogestion en mai 1968 », *Sociologie du travail*, 12, 1970, p. 274-292.
- Korpi (Walter), « Conflict, Power and Relative Deprivation », *American Political Science Review*, 68, 1974, p. 1569-1578.
- Korpi (Walter), « Conflict and the Balance of Power », *Acta Sociologica*, 17, 1974, p. 99-114.
- Korpi (Walter), *The Working Class in Welfare Capitalism. Work, Unions and Politics in Sweden*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1978.
- Korpi (Walter), Shalov (Michael), « Strikes, Power and Politics in the Western Nations, 1900-1976 » in Zeitlin (Maurice) dir., *Political Power and Social Theory*, Greenwich, JAI Press, 1980.
- Kriesi (Hanspeter) et al., *Politische Aktivierung in der Schweiz 1945-1978*, Diessenhofen, Verlag Ruedger, 1981.
- Kronus (Carol L.), « Mobilizing Voluntary Associations into a Social Movement : the Case of Environmental Quality », *Sociological Quarterly*, 18, 1978, p. 267-283.
- Lefranc (Georges), *Grèves d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Aubier-Montaigne, 1970.
- Lofland (John), « Collective Behavior : the Elementary Forms » in Rosenberg (Morris), Turner (Ralph) dir., *Social Psychology : Sociological Perspectives*, New York, Basic Books, 1981.
- Lofland (John), Fink (Michaël), *Symbolic Sit-Ins. Protest Occupations at the California Capitol*, Washington D.C., University Press of America, 1982.
- Maitland (Ian), *The Causes of Industrial Disorder. A comparison of a British and a German factory*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1983.

- Mann (Michael), *Consciousness and Action among the Western Working Class*, Londres, Macmillan, 1973.
- Marwell (Gerald), « Altruism and the Problem of Collective Action » in Derlega (V.), Grzelak (J.) dir., *Cooperation and Helping Behavior*, New York, Academic Press, 1981.
- McAdam (Doug), *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press, 1982.
- McPhail (Clark), Miller (David L.), « The Assembling Process : a Theoretical and Empirical Examination », *American Sociological Review*, 38, 1973, p. 721-735.
- McPhail (Clark), Wohlstein (Ronald T.), « Individual and Collective Behaviors within Gatherings, Demonstrations and Riots », *Annual Review of Sociology*, 9, 1983, p. 579-600.
- Melucci (Alberto), « Mouvements sociaux, mouvements post-politiques », *Revue internationale d'action communautaire*, 10, 1983, p. 13-44.
- Mendras (Henri), Tavernier (Yves), « Les manifestations de juin 1961 », *Revue française de science politique*, 12, 1962, p. 647-671.
- Morris (Aldon D.), *The Origins of the Civil Rights Movement. Black Communities Organizing for Change*, New York, Free Press, 1984.
- Mueller (Carol McClung), « Riot Violence and Protest Outcomes », *Journal of Political and Military Sociology*, 6, 1978, p. 46-63.
- Oberschall (Anthony), « Theories of Social Conflict », *Annual Review of Sociology*, 4, 1978, p. 291-315.
- Olson (Mancur), *La logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1977.
- Olson (Mancur), *The Rise and Decline of Nations. Economic Growth, Stagflation and Social Rigidities*, New Haven, Yale University Press, 1982.
- Pencavel (John H.), « An Investigation into Industrial Strike Activity in Britain », *Econometrika*, 37, 1970, p. 239-256.
- Pereira de Queiroz (Maria Isaura), *Réforme et révolution dans les sociétés traditionnelles. Histoire et ethnologie des mouvements messianiques*. Paris, Anthropos, 1968.
- Perrot (Michelle), *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris, Mouton, 1974, 2 vol.
- Pinol (Marc), « Dix ans de manifestations paysannes sous la V^e République (1962-1971) », *Revue de géographie de Lyon*, 50, 1975, p. 111-126.
- Prost (Antoine), « Les manifestations du 12 février 1934 en province », *Le Mouvement social*, 54, 1966, p. 7-28.
- Rees (Albert), « Industrial Conflict and Business Fluctuations », *Journal of Political Economy*, 60, 1952, p. 371-382.
- Salert (Barbara), Sprague (John), *The Dynamics of Riots*, Ann Arbor, Inter-University Consortium for Political and Social Research, 1980.
- Sapsford (D.), « A Time Series Analysis of U.K. Industrial Disputes », *Industrial Relations*, 14, 1975, p. 242-249.
- Schellenberg (James A.), *The Science of Conflict*, New York, Oxford University Press, 1982.
- Schelling (Thomas C.), *Micromotives and Macrobehavior*, New York, W.W. Norton, 1978.
- Schelling (Thomas C.), *Choice and Consequence*, Cambridge, Harvard University Press, 1984.

Schmid (Alex P.), de Graaf (Janny), *Violence as Communication. Insurgent Terrorism and the Western News Media*, Beverly Hills, Sage, 1982.

Schotter (Andrew), *The Economic Theory of Social Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

Schwartz (Michaël), *Radical Protest and Social Structure. The Southern Farmers' Alliance and Cotton Tenancy, 1880-1890*, New York, Academic Press, 1976.

Sellier (François), *Stratégie de la lutte sociale. France 1936-1960*, Paris, Les Editions ouvrières, 1961.

Shorter (Edward), Tilly (Charles), *Strikes in France, 1830-1968*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974.

Shubik (Martin), *Game Theory in the Social Sciences. Concepts and solutions*, Cambridge, MIT Press, 1982.

Smith (Douglas A.), « The Determinants of Strike Activity in Canada », *Industrial Relations*, 27, 1972, p. 637-663.

Smith (Michael R.), « Institutional Setting and Industrial Conflict in Quebec », *American Journal of Sociology*, 85, 1979, p. 109-134.

Snyder (David R.), « Institutional Setting and Industrial Conflict : A Comparative Analysis of France, Italy and the United States », *American Sociological Review*, 40, 1975, p. 259-278.

Snyder (David R.), « Theoretical and Methodological Problems in the Analysis of Governmental Coercion and Collective Violence », *Journal of Political and Military Sociology*, 4, 1976, p. 277-293.

Stein (Arthur A.), Russett (Bruce M.), « Evaluating War : Outcomes and Consequences » in *Handbook of Political Conflict. Theory and Research*, New York, Free Press, 1980.

Strauss (Anselm), *Negotiations. Varieties, Contexts and Social Order*, San Francisco, Jossey-Bass, 1978.

Tarrow (Sidney), *Struggling to Reform. Social Movements and Policy Change During Cycles of Protest*, Ithaca, Center for International Studies, Cornell University, 1983.

Touraine (Alain), Wieviorka (Michel), Dubet (François), *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984.

Useem (Michael), *Conscription, Protest and Social Conflict. The Life and Death of a Draft Resistance Movement*, New York, Wiley, 1973.

Volkman (Heinrich), « Modernisierung des Arbeitskampfs ? Zum Formwandel von Streik und Aussperrung in Deutschland 1864-1975 » in *Probleme der Modernisierung in Deutschland. Sozialhistorische Studien zum 19. und 20. Jahrhundert*, Hartmut Kaelble et al., Opland, Westdeutscher Verlag, 1977.

Walsh (William), « Economic Conditions and Strike Activity in Canada », *Industrial Relations*, 14, 1975, p. 45-55.

Wardell (Mark L.), Vaught (Charles), Edwards (John N.), « Strikes : A Political Economy Approach », *Social Science Quarterly*, 63, 1982, p. 409-427.

Willard (Claude), *Le mouvement socialiste en France (1893-1905). Les guesdistes*, Paris, Les Editions sociales, 1965.

Wilson (Kenneth I.), Orum (Anthony), « Mobilizing People for Collective Political Action », *Journal of Political and Military Sociology*, 4, 1976, p. 187-202.

Wood (James L.), Jackson (Maurice), *Social Movements. Development, Participation and Dynamics*, Belmont, Wadsworth, 1982.

Zald (Mayer N.), McCarthy (John D.), *The Dynamics of Social Movements. Resource Mobilization, Social Control and Tactics*, Cambridge, Winthrop, 1979.

Zimmerman (Ekkart), *Political Violence, Crises and Revolutions. Theories and Research*, Cambridge, Schenkman, 1983.

Charles TILLY

CHAPITRE 9

INDIVIDUALISME, MOBILISATION ET ACTION COLLECTIVE

Dans la mesure même où elle est englobante, la notion d'individualisme est vouée à la polysémie, et l'on peut, de ce fait, douter du degré de cohérence entre ces divers usages dans l'ordre de l'éthique ou de la politique ou encore dans le domaine de sciences sociales¹. En sociologie, la notion d'individualisme sert à la fois à identifier un phénomène social original et une démarche. D'une part, on entend par individualisme un système bien défini de valeurs, reconnaissant à l'acteur une pleine *autonomie* mais permettant par là même le développement de l'*égoïsme possessif*², et les modes de conduite qui se conforment à de tels critères : en ce sens, l'individualisme est une composante majeure de la modernité et, à ce titre, est souvent tenu pour une caractéristique essentielle de nos sociétés modernes occidentales, par opposition aux sociétés traditionnelles, présentées comme « holistes ». D'autre part, on peut, par ce même terme d'individualisme, désigner une façon d'aborder les problèmes, c'est-à-dire, au sens le plus général du terme, une méthode et c'est pourquoi l'on parle généralement alors d'« individualisme méthodologique » : il est difficile de résumer en quelques mots l'individualisme méthodologique, qui se présente sous de multiples variantes, mais il paraît peu contestable d'affirmer qu'il se fonde sur le *primat* de l'*action individuelle* – à ce niveau de généralité, la distinction, par ailleurs significative, entre agent et acteur peut être négligée – et qu'il attache la plus

1. Dans son ouvrage *Individualism*, New York, Harper and Row, 1973, Steven Lukes s'est efforcé, en examinant les multiples visages de l'individualisme, d'en dresser un tableau global.

2. Cette expression est très voisine de celle qu'a retenue Crawford B. Macpherson pour le titre de son ouvrage bien connu, *La théorie politique de l'individualisme possessif de Hobbes à Locke*, Paris, Gallimard, 1971.

grande importance aux cours *alternatifs* d'action entre lesquels les individus ont à *choisir*. Selon qu'il est appliqué à la réalité sociale, pour définir des types de valeurs et des modes de conduite, ou à la démarche même inspirant la recherche, l'individualisme prend ainsi deux significations bien distinctes ; et s'il est tentant de lui redonner une unité en affirmant que « l'individualisme méthodologique » n'est approprié qu'à l'étude des sociétés « modernes », dominées par un système de valeurs individualiste, à l'exclusion des autres sociétés auxquelles conviendrait plutôt une approche de type holiste¹, il nous semble, en définitive, excessif de limiter, a priori, par cette association systématique d'une méthodologie déterminée à un type donné de société, les potentialités *heuristiques* de l'individualisme méthodologique², tout comme celles des orientations de recherche rivales. En tout cas, seul ce dernier retiendra ici notre attention.

Comme on le sait, l'individualisme méthodologique a donné lieu, dans le monde anglo-saxon, à un riche et complexe débat³ et notre propos ici n'est pas de lui adjoindre une contribution tardive, ni même – ce qui serait peut-être utile pour les lecteurs français – d'en esquisser un bilan critique. Nous voudrions plutôt tenter d'apprécier l'apport de l'individualisme méthodologique à la saisie de deux phénomènes sociaux souvent conjoints, quoique analytiquement distincts, à savoir la mobilisation et l'action collective. A ce sujet, quelques précisions préalables s'imposent. Tout d'abord, l'individualisme méthodologique ne sera envisagé dans ce texte que sous une forme hautement spécifique, associée à la mise en œuvre du paradigme économique et, plus généralement, à l'utilitarisme, qui se caractérise par la *rationalité* des individus, définie à l'aune de la *recherche de l'intérêt personnel*. Or rien n'interdit – au moins en principe, d'un point de vue logique – d'associer individualisme méthodologique et irrationalité⁴. Et cette possibilité doit être d'autant moins écartée que

1. Telle est, en particulier, la position adoptée par Louis Dumont dans ses *Essais sur l'individualisme : une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Le Seuil, 1983.

2. Tout un courant de recherche s'est précisément développé depuis quelques années pour tenter d'appliquer à des sociétés ou des collectivités précapitalistes les principes de l'individualisme méthodologique ; l'étude de Samuel Popkin sur les paysans du Tonkin (*The Rational Peasant*, Berkeley, University of California Press, 1979) en constitue sans doute l'illustration la plus représentative.

3. John O'Neill a rassemblé les principales contributions à ce débat dans un ouvrage publié sous sa direction, *Modes of individualism and collectivism*, Londres, Heinemann, 1973.

4. C'est ce que remarque en passant Brian Barry dans la conclusion de son livre, *Sociologists, Economists and Democracy*, Londres, Collier-Macmillan, 1970, p. 181.

« l'individualisme irrationnel », si l'on peut risquer ce raccourci, s'est intéressé, en particulier à travers la fascination pour les « foules » dont ont fait preuve Tarde, Le Bon et leurs continuateurs, à certaines dimensions de la mobilisation, sinon de l'action collective¹. Certes, on peut encore se demander dans quelle mesure ce courant de pensée se conforme, relativement aux thèmes abordés, aux canons de l'individualisme méthodologique ; mais on ne peut guère douter, en revanche, de son caractère foncièrement individualiste. Nous ne traiterons donc que d'une variante de l'individualisme, mais aussi – et il convient de l'ajouter – de sa contribution la plus significative, voire la plus forte, au double problème sociologique de la mobilisation et de l'action collective. Ensuite, ces deux notions elles-mêmes appellent un minimum de clarification ; pour commencer, nous nous contenterons d'une caractérisation à grands traits, permettant de se faire une première idée de phénomènes souvent complexes. Ainsi nous rangerons sous la rubrique de l'action collective toute action commune visant à atteindre des fins partagées² et nous entendrons par mobilisation un rassemblement d'un nombre relativement important d'acteurs en vue d'une action collective à entreprendre³.

Le livre d'Olson, *Logique de l'action collective*, est désormais assez connu, même en France, pour que l'on puisse se dispenser d'en faire ici une présentation détaillée. Il n'en garde pas moins toute son importance, par sa remise en question, délibérément appuyée, d'une sorte de bonne conscience sociologique. Olson avance, en effet, « la proposition impertinente »⁴ selon laquelle, dans le cadre d'un groupe inorganisé, l'existence et la reconnaissance d'un intérêt commun ne suffisent pas à entraîner une action collective destinée à satisfaire cet intérêt. La proposition vaut, conformément au paradigme économique,

1. L'ouvrage de Serge Moscovici, *L'âge des foules*, Paris, Fayard, 1981, s'inscrit pleinement dans cette tradition. A ce sujet on se reportera utilement à la note critique d'Yvon Thiec et Jean-René Tréanton, « La foule comme objet de science », *Revue française de sociologie*, 24, 1983, p. 119-135.

2. Charles Tilly s'en tient, lui aussi, à cette caractérisation élémentaire dans son livre *From Mobilization to Revolution*, Reading, Mass., Addison-Wesley, 1978, p. 7, 55.

3. Nous avons proposé une définition plus élaborée à la fin de notre article « La mobilisation politique : problèmes et dimensions », *Revue française de science politique*, 25 (3), juin 1975, p. 516 ; mais une formulation simple, évitant toute querelle de définition, convient mieux ici à notre propos.

4. Cette expression est employée par Raymond Boudon dans son éclairante préface à la traduction française du livre de Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978, p. 8.

pour des individus « raisonnables et intéressés » dont Olson affirme d'emblée qu'ils « ne s'emploieront pas volontairement à défendre leur intérêt commun »¹, en l'absence de « dispositions particulières » (sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement) ; et elle est retraduite, par un emprunt explicite d'Olson à la théorie des finances publiques, dans le langage des « biens collectifs », c'est-à-dire de tout bien dont la jouissance, une fois qu'elle a été acquise par un membre quelconque d'un groupe donné, ne peut, en pratique, être refusée à ses autres membres² : toutes les personnes appartenant à un même groupe ont donc avantage à l'obtention d'un bien collectif (c'est la version olsonienne de l'intérêt commun), mais cette concordance d'intérêt, pourtant manifeste, ne suffit pas à les faire concourir à sa production. Chacun, en effet, bénéficiera du bien collectif, une fois produit, qu'il ait ou non participé aux efforts nécessaires pour l'obtenir ; mais chacun, en revanche, a intérêt à laisser les autres membres en payer le prix, qui risque d'être d'autant plus élevé qu'il impliquera nécessairement, dans le cas d'un groupe initialement inorganisé ou « latent », des coûts d'organisation. Cette logique est fortifiée au niveau individuel par le double constat que, dans un tel contexte, sa contribution personnelle n'affectera guère les chances d'obtenir le bien collectif et que la conduite adoptée, dans quelque sens que ce soit, passera vraisemblablement inaperçue. Dans ces conditions, de nombreux acteurs peuvent être tentés par la stratégie du « ticket gratuit » (*free rider*), fondé sur l'espoir d'un bénéfice sans frais ; mais on risque alors d'aboutir à un attentisme généralisé et, en définitive, le bien collectif ne sera pas obtenu. La démonstration d'Olson consiste en quelque sorte à généraliser au domaine entier de l'action collective un argument initialement appliqué par Anthony Downs au cas du vote³. Et elle contribue à ébranler de fausses évidences auxquelles se sont cramponnés maints sociologues et politologues, du côté pluraliste comme du côté marxiste. Les pluralistes ont développé, de Bentley à Truman et avec de plus en plus de conviction, le thème que tout groupe est capable de s'organiser et d'exercer une pression

1. Olson (Mancur), *op. cit.*, p. 22.

2. *Ibid.*, p. 36.

3. On peut, en effet, reconnaître à Anthony Downs le mérite d'avoir déjà pleinement saisi la logique de l'action collective dans le cas de l'un des biens politiques les plus courants : la victoire électorale, pour reprendre la formule employée par Brian Barry et Russell Hardin dans l'introduction à la première partie de leur excellent recueil de textes, *Rational Man and Irrational Society*?, Beverly Hills, Sage Publications, 1982, p. 23.

politique efficace dès que ses intérêts l'exigent : or c'est précisément cette importance accordée au « groupe potentiel », conçu comme « prêt à se mobiliser et à entrer en action »¹ chaque fois que la situation le réclame, et l'idée optimiste, voire « utopique »², d'un équilibre des intérêts qui en découle, que l'analyse d'Olson met radicalement en cause. Mais la bonne conscience pluraliste n'est pas la seule à être atteinte ; la bonne conscience marxiste – qu'il ne faut pas nécessairement prêter à Marx, quoi qu'en dise Olson – est également entamée, dans sa tentation toujours renouvelée de sous-estimer, voire carrément d'éluder, la question du passage de la classe en soi à la classe pour soi³, dont Olson souligne de façon abrupte la difficulté. L'argumentation d'Olson a donc indiscutablement une vertu décapante : elle met crûment en lumière, au niveau d'analyse qui est le sien, l'existence d'obstacles importants à la mobilisation et à l'action collective : ni l'une ni l'autre ne peuvent être tenues comme allant de soi, même dans des situations critiques.

Olson appelle ainsi le sociologue à faire preuve de plus de réalisme dans ses analyses, et cette invitation mérite d'être entendue ; mais il reste permis de se demander si l'on ne peut, à partir d'autres perspectives et en des termes différents, rendre compte de ces phénomènes de non-mobilisation. C'est sous cet angle que nous reconsidérerons le syndrome du « familialisme amoral », si fondamentalement ancré, selon Edward Banfield, chez les habitants de Montegrano, communauté rurale de l'Italie du Sud⁴ : une telle illustration peut, de prime abord, paraître étrangère à notre propos, mais, en fait, elle n'est pas sans quelque piquant, dans la mesure où Olson lui-même s'est plu à souligner la pertinence de sa théorie pour une culture aussi éloignée de l'univers américain⁵. On ne doit guère en tout cas s'étonner de

1. Olson (Mancur), *op. cit.*, p. 156.

2. En fait ce reproche vise moins, dans l'argumentation d'Olson (*op. cit.*, p. 159), l'équilibre des intérêts que son fondement, c'est-à-dire la – prétendue – capacité de tout vaste groupe à s'organiser, dès que le besoin s'en fait sentir. Le terme même d'utopique, même s'il n'est pas employé dans le texte anglais, rend bien compte de la pensée d'Olson, reprochant aux « pluralistes analytiques » de commettre une erreur de jugement analogue à celle des anarchistes (*anarchist fallacy*).

3. La position de Poulantzas à cet égard est tout à fait révélatrice : il a tendu à écarter dédaigneusement ce problème, comme il était de bon ton de le faire dans le courant structuralo-marxiste.

4. Le livre d'Edward Banfield, *The Moral Basis of a Backward Society*, Glencoe, The Free Press, 1958, est consacré tout entier à la démonstration de cette thèse, exposée dès la p. 10.

5. Olson (Mancur), *op. cit.*, p. 185, note 98. La traduction donnant au propos d'Olson une généralité qu'il n'a pas, il nous a paru utile de citer le texte original : « The

cet intérêt d'Olson pour une étude dont le schéma explicatif est construit autour de l'hypothèse que « les habitants de Montegrano agissent comme s'ils se conformaient à la règle suivante : maximisez les avantages matériels et à court terme de la famille nucléaire ; supposez que tous les autres font de même. »¹ On laissera de côté la question de savoir si cette absence radicale de coopération, dans un contexte de profonde misère, évoque plutôt la condition de l'homme dans l'état de nature de Hobbes, dont le célèbre passage est repris en tête du livre, ou si par sa confiance dans son seul égoïsme, à l'exclusion de toute générosité et de toute humanité de la part d'autrui, l'habitant de Montegrano doit être, au contraire, rapproché d'un bourgeois anglais du XVIII^e siècle, lors de l'essor du capitalisme, ainsi que le suggère malicieusement Alessandro Pizzorno² ; toujours est-il que la première sous-hypothèse avancée par Banfield et l'observation majeure qui l'accompagne sont tout à fait conformes à la logique olsonienne : Banfield écrit, en effet, que dans une collectivité de ce type « personne (ne s'efforcera de) promouvoir l'intérêt du groupe ou de la communauté sauf s'il est dans son intérêt personnel de le faire » et ajoute qu'un tel principe « s'accorde » pleinement avec « la totale absence » à Montegrano d'organisations civiques et même charitables³. L'auteur ne s'en tient pourtant pas là : partant du constat qu'il est quasiment impossible, dans le cadre d'une société marquée par le « familialisme amoral », de créer et même de maintenir des organisations, il insiste, tout au long d'un paragraphe qui constitue sa quatrième sous-hypothèse, sur des dimensions étrangères à l'argument d'Olson, pour expliquer précisément, par leur absence sur le territoire de Montegrano, l'incapacité foncière de ses habitants à conduire une action concertée ; ces dimensions sont, dans l'ordre de présentation adopté par Banfield, l'identification aux objec-

theory offered here fits that culture very well » (*The Logic of Collective Action*, Cambridge, Harvard University Press, 2^e ed., 1971 (ed. orig. 1965), p. 162, note 97).

1. Banfield (Edward), *op. cit.*, p. 85 (au tout début du chap. V : « A predictive hypothesis »).

2. Pizzorno (Alessandro), « Amoral Familism and Historical Marginality », *International Review of Community Development*, 15, 1966, p. 55-56. Pizzorno se réfère explicitement à un passage d'Adam Smith, tiré des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, dans lequel ce dernier illustre son propos par un exemple emprunté à la vie quotidienne : « Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité mais à leur égoïsme, et ce n'est jamais de leurs besoins que nous leur parlons, c'est toujours de leur avantage » (Paris, Gallimard, 1976, p. 48).

3. Banfield (Edward), *op. cit.*, p. 85-86.

tifs de l'organisation, l'intérêt porté au déploiement même de son activité, un certain degré de confiance mutuelle des membres les uns envers les autres, un minimum enfin de loyauté à l'égard de l'organisation¹. Banfield met ainsi l'accent sur un ensemble de variables que l'on pourrait appeler « les bases morales » de l'organisation. Les deux dernières nous paraissent les plus essentielles ; et, à leur sujet, on peut tenir pour vraisemblable que les acteurs sociaux n'auront de fortes chances de témoigner de cette confiance et de cette loyauté indispensables au succès, voire même à la création, d'une organisation, que s'ils en ont déjà fait ailleurs l'expérience, dans de véritables réseaux et foyers de solidarité. Or, justement, c'est un des traits distinctifs de Montegrano, dans la description qu'en donne Banfield, d'être privé de tels réseaux de solidarité : l'auteur américain accorde, de ce point de vue, une importance particulière à l'absence de famille étendue et il en fait même l'un des facteurs ayant contribué à l'émergence du « familialisme amoral »². L'absence d'action collective est ainsi replacée dans la structure sociale spécifique de Montegrano, et les analyses de Banfield s'orientent vers un type d'interprétation qui, plutôt qu'à celui d'Olson, fait désormais penser à celui d'Oberschall, par la priorité accordée aux caractéristiques de la collectivité de référence et, par là même au *contexte structurel* d'un cas de non-mobilisation.

C'est, en tout cas, dans ce sens, qui s'accorde bien avec son modèle destiné à mettre en évidence les conditions sociales de la mobilisation³, qu'Anthony Oberschall choisit de lire l'étude de Banfield ; il en fait l'illustration majeure d'un de ses types, le type B, définissant une collectivité par deux propriétés conjointes, à savoir la pauvreté, voire la rareté de ses liens internes d'une part, une forte intégration verticale aux centres de pouvoir d'autre part, qui ne prédisposent guère à la mobilisation⁴. La première propriété convient bien à Montegrano, tel qu'il est décrit par Banfield ; la seconde y est moins manifeste, et il semble utile sur ce point de reprendre l'examen. Il faut, au préalable, rappeler comment, selon Oberschall, s'établit l'intégration verticale dans les cas relevant de ce type : elle se fonde ici

1. Banfield (Edward), *op. cit.*, p. 89.

2. *Ibid.*, p. 150-152.

3. Dans son livre *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall, 1973, Anthony Oberschall édifie ce qu'il appelle une « théorie sociologique de la mobilisation » sur le croisement de deux dimensions : une dimension « horizontale » concernant la nature des liens sociaux à l'intérieur de la collectivité examinée et une dimension « verticale » touchant aux rapports entretenus par la collectivité de référence avec le reste de la société, en particulier avec les autres collectivités (p. 118-137).

4. Oberschall (Anthony), *op. cit.*, p. 122.

sur une forme particulière de subordination, passant par la médiation obligée des classes supérieures et des notables, qui accaparent les positions de commandement. Or, à en croire Banfield, on ne trouve guère à Montegrano de véritables leaders, entourés de leurs partisans : les rapports de clientèle n'y ont pas acquis cette ampleur, même s'ils existent à un niveau plus modeste. Peut-on alors parler, en l'absence de cette médiation autoritaire des classes supérieures, d'une véritable intégration verticale ? Le tableau global dressé par Banfield invite à se poser la question, mais il convient d'y regarder à deux fois, avant de se prononcer. On peut tout d'abord se demander, avec Pizzorno, si les rapports de clientèle n'ont pas en fait joué au niveau politique un rôle relativement important, qui se traduirait en particulier par de soudaines fluctuations électorales pour tel ou tel parti¹. Et surtout il ne manque pas, dans le livre de Banfield, de notations, qu'il s'agisse de la déférence du filleul envers son parrain, socialement supérieur, ou des relations paternalistes des membres des classes privilégiées avec les paysans, pour révéler l'étendue du contrôle social exercé par les couches favorisées sur la masse essentiellement paysanne de la population. En définitive, il ne semble pas forcé de parler ici d'intégration verticale, même si la caractérisation qu'en propose Oberschall convient sans doute mieux à l'Italie du Sud dans son ensemble qu'au cas spécifique de Montegrano.

La forme de non-mobilisation mise en évidence par Banfield peut être ainsi interprétée à la lumière d'un modèle de portée générale, celui d'Oberschall, qui privilégie, comme on vient de le voir, deux dimensions structurelles, l'étendue des relations internes à une collectivité donnée et le mode de liaison de cette dernière avec les autorités centrales de la société. L'attention accordée aux caractéristiques mêmes du contexte social dans lequel s'est développé le « familialisme amoral » nous a, du même coup, entraîné assez loin de la problématique olsonienne, qui était, rappelons-le, notre point de départ.

Peut-être certains seront-ils tentés de minimiser cette divergence de perspective en rappelant qu'Oberschall lui-même présente sa propre théorie de la mobilisation comme un « simple élargissement » du cadre analytique forgé par Olson, permettant son application à l'étude des modes de protestation politique et des mouvements de masse². Mais, ainsi qu'il le reconnaît lui-même, Oberschall est en fait conduit à

1. Pizzorno (Alessandro), *art. cité*, p. 62.

2. Oberschall (Anthony), *op. cit.*, p. 102, 118.

modifier – et non pas simplement à compléter – ce cadre analytique, en particulier sur un aspect essentiel : sa théorie est, en effet, construite autour de l'affirmation centrale que « la structure de groupe et la solidarité sont des composantes inhérentes à la théorie de la mobilisation »¹, même si cette assertion est formulée après coup, dans un article où il prend quelque distance à l'égard du modèle utilitariste². Il y a cependant, dans l'ouvrage de 1973, un point important sur lequel il s'accorde avec Olson : il adopte, en effet, le postulat de rationalité de l'action, soulignant ainsi son opposition radicale aux théories du comportement collectif et en particulier, bien sûr, à celle de Smelser. Sous cet angle, il se situe effectivement dans la lignée d'Olson, et c'est ce qui a pu momentanément le pousser à sous-estimer, mais non pas à ignorer, une différence foncière quant à leur vision respective de la société.

Il n'est en tout cas pas sans intérêt de se souvenir de cette concordance partielle, lorsqu'on entreprend d'expliquer la non-mobilisation de Montegrano à l'aide du modèle d'Oberschall : une telle interprétation s'écarte, certes, fortement de la perspective olsonienne, par les dimensions mêmes qu'elle retient, mais reste compatible avec l'une de ses prémisses, consistant à postuler un acteur raisonnable. On peut, en effet, privilégier comme facteurs d'explication la rareté des liens de solidarité à Montegrano et son intégration dépendante à la société globale, tout en soutenant que ses habitants s'adaptent à ce contexte en vertu d'une rationalité de type instrumental ; et il semble même qu'une lecture de ce type s'ajuste assez bien à l'étude et à l'argumentation de Banfield, considérées de façon globale. Elle ne suffit peut-être pas pourtant à rendre compte des résonances olsoniennes, déjà signalées, de quelques hypothèses, qui laissent à croire qu'un aspect important du schéma d'Olson est ici présent, à un état implicite. Un complément d'examen paraît donc s'imposer, qui implique un passage par un niveau plus général d'analyse et qui paraîtra de ce fait emprunter un chemin détourné.

Les développements précédents ont permis – du moins l'espérons-nous – de dégager, au-delà de la reconsidération d'un cas particulier, une véritable orientation de recherche, consistant notamment à spécifier les relations internes à une collectivité (ou à un groupe déterminé ou encore à un agrégat) pour rendre compte du degré de mobilisation

1. Oberschall (Anthony), « Theories of Social Conflict », *Annual Review of Sociology*, 4, 1978, p. 308.

2. *Ibid.*, art. cité, p. 307.

(qui peut éventuellement être nul, comme à Montegrano) des membres de la collectivité, du groupe ou de l'agrégat considéré. Or, pour cette tâche, il nous paraît utile de recourir à une distinction proposée par Raymond Boudon entre deux types de système : les systèmes d'interdépendance d'une part, les systèmes d'interaction de l'autre. Les systèmes d'interdépendance se caractérisent par le fait que le comportement de chaque individu affecte l'ensemble de tous les autres : ce sont, pour reprendre la définition de Boudon, « des système(s) générateur(s) d'effets externes en l'absence d'interaction entre les individus »¹. Le sociologue est, bien sûr, plus habitué à traiter des systèmes d'interaction : une telle notion lui est immédiatement accessible. Il semble pourtant que Boudon en réduise quelque peu l'extension en assimilant systèmes d'interaction et systèmes de rôles : s'il est vrai que l'interaction se cristallise souvent dans des rôles, elle se manifeste dans toute relation sociale – formelle ou informelle – identifiable à ce que, dans le cas d'une pluralité des individus « (le comportement) des uns se règle sur celui des autres et s'oriente en conséquence »². Toute précision mise à part, cette distinction offre pour nous l'intérêt majeur d'être immédiatement applicable dans le cadre d'un système d'interdépendance : le choix par chacun d'une stratégie attentiste entraîne pour tous la conséquence fâcheuse de ne pas jouir de tel ou tel bien collectif. Et il est tout aussi clair que la problématique d'Oberschall l'amène à reconnaître dans la présence d'un système d'interaction fort, qu'il ait une base communautaire ou associative, une des deux conditions propices à la mobilisation dans une collectivité donnée ; il est à même de montrer a contrario, comme nous l'avons vu, qu'un maigre et lâche réseau d'interactions s'accompagne d'une absence de mobilisation.

Que peut-on dire maintenant du cas de Montegrano, envisagé sous ce nouvel éclairage ? Montegrano, comme toute collectivité locale, ne correspond certainement pas à un système d'interdépendance pur : en dehors même de la famille nucléaire, il y a quelques échanges, des relations sociales à la fois à l'intérieur des groupes sociaux et entre eux ; mais ces relations sont très limitées, franchement pauvres même, en particulier entre les paysans, qui constituent la grande majorité de la population : les rapports de voisinage sont dominés par la méfiance et, selon Banfield, de véritables liens d'amitié sont hors de question,

1. Boudon (Raymond), Bourricaud (François), *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982, art. « système », p. 551.

2. Weber (Max), *Economie et société*, trad. partielle, Paris, Plon, 1971, p. 24.

la solidarité est foncièrement absente, au point de paraître inenvisageable aux acteurs eux-mêmes. A ce niveau, tout au moins, le système d'interaction est distendu et sans grande consistance : non seulement il ne constitue pas une éventuelle base de mobilisation mais encore il n'a qu'un poids mineur sur l'orientation des conduites. La logique de l'intérêt, plus spécifiquement des intérêts propres à chaque famille nucléaire, peut ainsi se déployer sans réelle contrepartie et sans frein, en l'absence d'un fort attachement au groupe ou d'une identification à la communauté. En définitive, tout se passe comme si, de par la fragilité même du système d'interaction, les habitants de Montegrano étaient en quelque sorte renvoyés du côté d'un système d'interdépendance : c'est pourquoi nous risquerons, pour des cas de ce genre, l'expression de système d'interdépendance approché, tout en précisant qu'un tel phénomène a besoin, pour se développer, du terrain favorable que représente un réseau d'interaction à la fois lâche et restreint. On est ainsi en mesure de s'expliquer le caractère olsonien de telle ou telle hypothèse avancée par Banfield ainsi que de l'important développement consacré par l'auteur à la prédominance et à la poursuite quasi exclusive de l'intérêt (*interesse*) dans le monde paysan mais aussi, à un degré moins marqué, dans les autres milieux de Montegrano¹.

Par une sorte de paradoxe, nous retrouvons donc des éléments olsoniens au terme d'une reconsidération du cas de Montegrano qui nous a d'abord - et avant tout - conduit à dégager l'intérêt d'un autre cadre de référence, privilégiant des facteurs plus spécifiquement sociologiques. Mais, pas plus qu'un paradoxe ne doit être confondu avec une contradiction, la reconnaissance de cette dimension olsonienne n'implique, au plan global, un retour à ce type de perspective. En définitive, il nous semble que les phénomènes de non-mobilisation peuvent être répartis entre trois principaux types. Le premier rassemble tous les cas ne portant ni sur des groupes, ni sur des collectivités mais sur de simples catégories (par exemple, les consommateurs) : on est ici en présence de systèmes d'interdépendance, auxquels la problématique d'Olson s'applique pleinement. Le deuxième concerne l'ensemble des cas définis par un réseau d'interaction faible : lorsque cette faiblesse est accusée, on a affaire à ce que nous avons appelé des systèmes d'interdépendance approchés, auxquels on peut transposer la logique d'Olson ; mais, de façon plus

générale, il vaut mieux s'en tenir à la proposition d'Oberschall selon laquelle la collectivité considérée est fortement prédisposée par la pauvreté même de ses liens internes à une absence de toute mobilisation, et ce d'autant plus qu'elle est dans des relations d'intégration dépendante avec les centres de pouvoir. Enfin, le troisième type regroupe des cas qui ne sont même pas envisageables dans le cadre de l'argumentation olsonienne : ce sont, en effet, des systèmes d'interaction forts - dont, en dehors des petits groupes, Olson pouvait difficilement, de par son approche, tenir compte - et de surcroît bien intégrés à la société globale, qui n'ont donc nul besoin de s'engager dans d'énergiques mouvements d'opposition pour faire reconnaître la légitimité de leurs revendications ou le bien-fondé de leurs aspirations. La perspective représentée par Olson apparaît ainsi comme pleinement pertinente dans le traitement du premier type, partiellement utilisable pour le second et franchement inadéquate pour le troisième. En dépit de sa généralité, elle laisse échapper des obstacles importants à la mobilisation qui ne se réduisent pas toujours à des « effets pervers » découlant de la logique des actions individuelles.

On ne doit pas oublier pourtant que, même si Olson est d'abord perçu comme le pourfendeur de fausses certitudes sociologiques concernant le passage à l'action collective, il n'en dégage pas moins, à partir d'une simple modification de ses prémisses, des raisons *positives* pour les acteurs de se mobiliser. Il est aisé d'en discerner la nature : si, d'ordinaire, dans le cas des groupes « latents », l'intérêt bien compris des individus les détourne de l'action collective, il peut se faire que ce même intérêt les y incite. Deux cas sont ici envisageables, selon que le refus de contribution à l'action collective est pénalisé ou, qu'au contraire, les participants se voient accorder, indépendamment du bien collectif recherché, des avantages spécifiques. C'est donc toujours la logique de l'intérêt qui est ici à l'œuvre, mais les « incitations sélectives », positives ou négatives, modifient suffisamment le ratio coût/bénéfice pour qu'à l'attentisme, initialement prévisible, se substitue la participation ; le groupe « latent » devient alors - mais seulement dans ce type de cas, prédit le paradigme - susceptible de se mobiliser.

L'intérêt de cet argument n'est pas niable : il a d'abord le mérite de souligner que, même dans le cas d'un système d'interdépendance où les individus sont, en quelque sorte, juxtaposés, l'action collective est possible, quand certaines conditions sont réunies ; il offre de

1. Banfield (Edward), *op. cit.*, p. 115-117, 129, 174.

multiples possibilités d'application au niveau des organisations professionnelles et des groupes de pression économiques¹, même si Olson sur ce plan se contente d'illustrer sa thèse par des exemples appropriés, au lieu de procéder à une investigation systématique².

Le recours aux incitations sélectives représente donc pour Olson une manière élégante et parfois éclairante de rendre compte, à l'intérieur de son propre paradigme, de diverses formes observables d'action collective ; mais, comme nous allons le voir, c'est là un mode d'explication dont il ne faut pas abuser et dont on ne doit pas, en définitive, surestimer la portée.

On est d'emblée confronté à un problème crucial, touchant à l'extension même de la notion : que peut-on faire rentrer dans la catégorie des incitations sélectives ? Convient-il d'opter pour une acception stricte ou, au contraire, pour une utilisation souple, permettant d'englober dans cette rubrique des mobiles très divers ? Olson a eu le mérite de ne pas éluder cette question et d'exposer clairement les principes auxquels il se conforme dans son maniement des incitations sélectives et qui tendent à en circonscrire assez nettement l'usage. Sa formulation n'est peut-être pas pourtant exempte d'une certaine ambiguïté. D'une part, il signale qu'à côté des incitations monétaires et de celles qui sont spécifiquement d'ordre social, comme le désir de se faire accepter dans un groupe, il existe aussi des « incitations d'ordre érotique, psychologique ou moral » : il y a, selon lui, une multiplicité de types d'incitation qui peuvent être analysés selon la même logique ; d'autre part, ainsi qu'il l'indique lui-même, il ne croit devoir faire aucune place dans son argumentation, fût-ce à titre d'illustration, à ces mobiles moraux, érotiques et psychologiques dont il a au préalable admis l'existence³. Tout se passe comme si Olson dissociait les deux questions posées au début de ce paragraphe : la catégorie des incitations sélectives est conçue de façon très large et même non limitative, Olson prolongeant sa mention des stimulants érotiques, psychologiques, moraux par *et cetera*, mais bien que ces divers modes d'incitation sélective relèvent tous du même type d'ana-

1. Ces applications sont principalement présentées dans les chap. III (« Syndicalisme et économie libérale ») et VI (« Théories du « sous-produit » et des « intérêts spéciaux ») de l'ouvrage.

2. Un critique aussi attentif que Brian Barry n'a pas manqué de le relever dans sa discussion du livre d'Olson (*Sociologists, Economists and Democracy*, p. 29).

3. Olson (Mancur), *op. cit.*, p. 84, note 17. La traduction de cette note capitale étant - on se demande pourquoi - tronquée dans sa première partie, il peut être utile de se reporter au texte original (p. 61, note 17).

lyse, ils n'offrent pas pour autant les mêmes garanties du point de vue de l'explication ; si Olson, par exemple, se refuse, dans son étude, à faire appel aux incitations morales, c'est qu'à ses yeux un tel recours rendrait la théorie indémontrable, alourdirait inutilement l'explication et, de surcroît, ne serait guère approprié au cas des groupes de pression organisés qui l'intéressent plus particulièrement¹. Il adopte donc pour son propre compte un usage tempéré des incitations sélectives mais peut paraître laisser la porte ouverte, pour d'autres objets d'étude, à une application plus large de l'argument, prenant appui sur sa propre théorie.

Il passe, en effet, complètement sous silence le vice majeur auquel s'expose toute recherche fondée sur un emploi sans discrimination des incitations sélectives, celui de tautologie. Partant du postulat que toute participation à une action collective se fonde sur des incitations sélectives, on se borne alors à ranger dans cette catégorie les motifs, *quels qu'ils soient*, qui ont poussé les acteurs à se mobiliser effectivement : si l'analyse ne met pas en évidence, dans le(s) cas étudié(s), un bénéfice manifeste, d'ordre économique ou social, découlant de la participation, le chercheur se tournera alors vers la satisfaction morale, la préservation de l'estime de soi ou vers tout autre mobile concevable dans la situation observée pour lui faire jouer le rôle d'incitation sélective de substitution². Dans ces conditions, on peut toujours mettre au jour un mobile apparemment susceptible, à partir du moment où on le traite comme un mode spécifique d'incitation sélective, de rendre compte de l'émergence de l'action collective ; mais en réalité on n'a pas fait le moindre progrès dans l'explication du phénomène. Une explication authentique implique la formulation d'hypothèses qui doivent être soumises au test de la réalité empirique et ne valent que sous certaines conditions ; or on est ici en présence d'une pseudo-explication qui « marche à tous les coups » et ne satisfait donc pas au critère de la falsifiabilité, comme le souligne à juste titre Louise White³. De plus, ainsi que le signale le même auteur, ce genre d'interprétation est purement *post factum* et ne peut du même coup,

1. Olson (Mancur), *op. cit.*

2. Bruce Fireman et William Gamson ont proposé l'expression de *soft selective incentives* pour désigner ces incitations de substitution dans leur excellent article « Utilitarian Logic in the Resource Mobilization Perspective » par lequel débute le recueil, publié sous la direction de Zald (Mayer), MacCarthy (John), *The Dynamics of Social Movements*, Cambridge, Winthrop Publishers, 1979.

3. White (Louise), « Rational Theories of Participation », *Journal of Conflict Resolution*, 20, 1976, p. 271.

à l'inverse d'une véritable théorie explicative, servir de base à un jeu de prédictions spécifiques, explicitées dans le cadre d'hypothèses¹. Il nous paraît donc approprié de reprendre ici, en guise d'appréciation finale, une formule de Brian Barry dont la portée générale ne doit pas faire oublier qu'elle visait expressément le recours systématique et par là même intempestif aux incitations sélectives : « Les théories économiques comportent le risque permanent d'en venir à expliquer n'importe quel phénomène par une simple redescription de celui-ci. »²

Il convient, certes, de préciser, pour ne pas trahir le propos de Brian Barry, qu'il ne s'en tient pas là : il ajoute qu'une telle tautologie, quand elle est utilisée conjointement avec des propositions de contenu empirique, est susceptible de mettre l'analyste sur la voie de constatations intéressantes ; et c'est ce que souligne, à sa manière, Louise White, en estimant que les arguments fondés sur une conception large des incitations sélectives ne peuvent servir qu'à organiser les observations et en leur reconnaissant, de ce fait, une fonction heuristique³. Mais il n'en reste pas moins que, par elle-même, cette tautologie, comme toute tautologie, est par définition impuissante à produire la moindre explication.

De cet examen, il n'est pas excessif, croyons-nous, de tirer quelques conséquences pour la recherche. Il importe, en premier lieu, de rappeler que le spécialiste en sciences sociales jouit d'une certaine latitude dans la définition et le maniement de ses notions et catégories : il lui est, du même coup, permis de choisir entre une acception étroite et une acception large des incitations sélectives ; et il n'y a pas lieu de s'étonner si le chercheur habitué à travailler dans une perspective « économique » adopte de préférence une utilisation souple, voire même lâche, des incitations sélectives : il est ainsi à même de retraduire dans le langage qui lui est le plus familier, celui de l'utilité, des aperçus ou des résultats provenant d'autres courants de pensée. Une telle retraduction est tout à fait licite, *tant que* et à condition qu'elle ne se donne pas pour une explication du (des) phénomène(s) en question. Il paraît donc préférable, à partir du moment où l'on prétend avancer sur le terrain de l'explication proprement dite, de restreindre le champ de la catégorie des incitations sélectives ; et, de ce point de vue, nous nous rallierions volontiers à la suggestion de Fireman et de Gamson, qui proposent de limiter les incitations sélec-

tives « aux incitations et aux contraintes, c'est-à-dire aux cas où une sanction positive ou négative [porte] sur la situation de l'acteur »¹. Se conformer à la logique de l'intérêt consiste, d'abord, à tenir compte des avantages et des inconvénients associés à la situation où l'on se trouve et à définir sa stratégie en conséquence. En définitive, le chercheur, autorisé à choisir entre la pluralité des langages (et des logiques) d'analyse, doit prendre garde à ce qu'une simple reformulation dans le langage de son choix n'a généralement pas, à elle seule, de portée explicative ; la catégorie des « incitations sélectives » constitue une illustration tout à fait pertinente pour cette recommandation d'élémentaire vigilance.

Nous bornerons là nos remarques sur la recevabilité de l'argument des incitations sélectives et de ses divers emplois par les tenants du paradigme économique ; mais nous n'en avons pas fini pour autant avec le thème des incitations, qui a pu être utilisé à d'autres fins, à partir d'une perspective différente, à savoir la théorie des organisations. Olson se réfère, d'ailleurs, à des représentants de ce courant pour reconnaître leur contribution au traitement d'une forme importante d'incitations sélectives, les incitations sociales² ; cependant, en cherchant à interpréter leur apport à la lumière de sa propre théorie, il procède de façon quelque peu réductrice et méconnaît l'originalité de leur démarche. C'est, en effet, à un problème bien défini, celui du maintien d'une organisation en tant que système de coopération spécifique, que s'intéressent en priorité ces auteurs, depuis Chester Barnard ; ils ont – en particulier Clark et Wilson – cherché une réponse dans l'analyse de la gamme d'incitations (ou de stimulations) à laquelle les diverses organisations sont susceptibles de faire appel. Leur analyse part donc des organisations ou plus précisément de l'offre – qui est en même temps pour une part manipulation – d'un ensemble d'incitations par leurs dirigeants, et non des acteurs individuels et de leurs motivations, même si ces dernières ne peuvent pas, bien entendu, être négligées, puisque le jeu de stimulants mis en œuvre par telle ou telle organisation a précisément pour objet soit de les éveiller, soit de les soutenir. Il est certes vrai que Clark et Wilson procèdent à une classification élémentaire des types d'incitation, dans laquelle apparaissent côte à côte incitations d'ordre social et incitations « maté-

1. White (Louise), art. cité, p. 272.

2. Barry (Brian), *op. cit.*, p. 33.

3. White (Louise), art. cité, p. 272.

1. Fireman (Bruce), Gamson (William), art. cité, p. 21.

2. Olson (Mancur), *op. cit.*, p. 84, note 16. Olson mentionne dans cette note les noms de Chester Barnard, Peter Clark, James Q. Wilson et Herbert Simon, avec leurs travaux respectifs.

rielles », c'est-à-dire proprement monétaires ou aisément appréciables en ces termes ; et leur insistance sur les limites comme sur la fragilité des stimulants fondant et légitimant l'adhésion aux objectifs explicites de l'organisation – leur troisième type – semble assez bien s'accorder avec l'esprit de la démonstration olsonienne¹. Il convient pourtant de bien mettre en évidence deux différences importantes. La première touche au traitement des incitations elles-mêmes : peuvent-elles être véritablement qualifiées de sélectives, au sens qu'Olson donne à ce terme ? D'aucuns jugeront la question superflue tant il ressort clairement que, quelle que soit la nature de l'incitation considérée, on pourra par définition distinguer deux catégories d'acteurs : les individus qui sont, sur cette base, recrutés par l'organisation et ceux qui restent à l'écart de ses activités. Mais, en poursuivant l'examen, on est amené à faire d'autres observations qui ne vont pas dans le même sens : il peut se trouver que, contrairement à une proposition centrale dans l'argumentation d'Olson, certaines incitations ne soient pas des bénéfices proprement individuels mais des avantages collectifs, dont jouissent conjointement les membres de l'organisation ; c'est ce que reconnaît James Q. Wilson dans son ouvrage *Political Organizations* quand il affine la classification antérieurement proposée par Clark et lui-même, en distinguant une catégorie de stimulants précisément reconnaissables à ce que leur jouissance ne peut être que collective². Les incitations ne sauraient, dans ces conditions, être interprétées à la seule lumière de la logique de l'intérêt, comme le voulait Olson ; Wilson tire logiquement cette conclusion lorsqu'il écrit qu'il ne postulerait aucune liaison entre tel ou tel type d'incitation et l'intérêt personnel, ni ne s'encombrerait d'une définition de cette dernière notion

1. Dans leur article intitulé « Incentive Systems : A Theory of Organizations », *Administrative Science Quarterly*, 6, 1961, p. 129-166, Clark et Wilson distinguent trois types majeurs d'incitation : les incitations matérielles, les incitations « solidaires » dont la dénomination peut surprendre, puisqu'elles regroupent des stimulants aussi différents que l'acquisition escomptée d'une position statutaire – ou honorifique – dans l'organisation et que l'éventuelle jouissance éprouvée dans le déroulement même des activités, les incitations liées aux finalités mêmes de l'organisation (*purposive*), découlant de l'adhésion à ses objectifs et de la satisfaction de contribuer à une cause « juste ».

2. Plus précisément, James Q. Wilson remplace la catégorie globale des incitations solidaires – dont le caractère hétéroclite était une source d'ambiguïtés – par deux sous-catégories clairement distinguées : les incitations solidaires spécifiques, liées en particulier à la position de responsabilité ou à la charge honorifique occupée dans l'organisation, et les incitations solidaires collectives, comme la convivialité, le sens de l'appartenance à un groupe spécifique, le prestige de l'organisation (*Political Organizations*, New York, Basic Books, 1973, p. 33-34). On relèvera ici en passant que le qualificatif de solidaire convient mal à la première sous-catégorie, portant sur des avantages individuels qui ne sont d'ordinaire accessibles qu'à un petit nombre.

qui lui paraît ambiguë¹. L'analyse des incitations ne repose plus de ce fait sur des bases théoriques empruntées au paradigme économique ; c'est la dissociation explicite du thème des incitations et d'une argumentation fondée sur ce paradigme – si étroitement imbriqués dans le livre d'Olson – qu'il importe ici de relever.

La seconde différence – tout aussi importante – découle directement de la stratégie de recherche adoptée : pour expliquer le maintien d'une organisation, il convient de rendre compte et de la gamme de stimulants dont elle dispose et de leur efficacité, plus ou moins marquée, dans le recrutement ; pour ce faire, il est indispensable de dégager les principaux facteurs affectant, d'une part, la *disposition*, par l'organisation considérée, de tel ou tel type d'incitation, et, d'autre part, la *réceptivité* du public concerné ; une telle démarche aboutit de ce fait à mettre en évidence des facteurs d'ordre *structurel*. L'ouvrage de Wilson déjà mentionné, *Political Organizations*, constitue un excellent exemple d'un tel cheminement et de certains de ses résultats. L'auteur y souligne, en effet, que dans le cas des associations volontaires formelles à signification politique auxquelles il s'intéresse, leur accès – plus ou moins large – aux divers types de stimulation dépend de la nature de la structure politique : plus précisément il formule, sur la base de comparaisons entre nations, entre villes d'un seul pays, entre différentes périodes de l'histoire d'une même ville, la proposition selon laquelle la décentralisation et la dispersion du pouvoir politique facilitent cet accès et constituent, de ce fait, des conditions propices au développement des associations². Pour ce qui est de la réceptivité aux incitations, il soutient qu'elle est influencée par la structure sociale : il insiste alors sur les modes différentiels de participation aux associations selon les classes sociales, sur les avantages en termes de temps, d'argent, de réputation, de compétence dont bénéficient les classes favorisées ainsi que sur leur sensibilité à une gamme plus vaste de stimulants, alors que les membres des classes défavorisées tendent à réclamer, quelle que soit l'incitation offerte, des avantages « immédiats, substantiels et personnels » ; il est ainsi amené à cette conclusion que, dans la mesure où les classes favorisées prennent une part plus large à la vie des associations, l'importance et la diversité

1. Wilson (James Q.), *op. cit.*, p. 33 et p. 52, note 9.

2. Wilson consacre tout un chapitre de son livre – le chapitre V, « Political Structure and Organizations » – aux effets de la structure politique sur l'activité associative et parvient au terme de son examen à cette proposition (*op. cit.*, p. 89).

interne du monde associatif dépendent du poids relatif de ces groupes¹.

Ce n'est pas le lieu d'entreprendre ici une critique détaillée de ces propositions et des études qui les étayaient ; mais elles permettent, nous semble-t-il, d'établir que le thème des incitations n'est pas réservé aux seules analyses conduites à la lumière de la perspective individualiste et utilitariste et qu'il peut être abordé à partir d'approches qui, loin de réduire les facteurs structurels à la portion congrue – la taille de l'organisation dans l'argumentation d'Olson –, leur font une large place. Ainsi, même sur un thème aussi fortement associé au paradigme économique que celui des incitations, la prise en compte d'autres dimensions que la rationalité des acteurs individuels a de fortes chances de s'avérer féconde.

Nous reviendrons pourtant une fois encore à l'argument des incitations sélectives, tel qu'il a été formulé et utilisé par Olson, pour compléter notre examen : il ne suffit pas, en effet, de traiter de ses conditions de recevabilité, comme nous l'avons fait précédemment, il faut encore mieux circonscrire son degré de pertinence, c'est-à-dire mettre en évidence les limites de sa portée explicative. Or, si on l'envisage sous cet angle, l'argument présente une faiblesse majeure, comme l'ont bien compris Brian Barry et Russel Hardin : il peut certes servir à rendre compte – dans une certaine mesure – de l'adhésion ou de la participation à une organisation déjà existante ; mais il laisse absolument inexplicée la formation même de cette organisation ou, pour donner à cette appréciation une tournure plus générale, il n'apporte aucun éclaircissement sur les processus par lesquels de nombreux groupes se sont dotés d'une organisation². Ainsi que le démontre l'analyse empirique des premières tentatives – et formes – d'organisation, que ce soit dans le monde du travail ou celui des professions libérales, la recherche, par la création d'une structure organisationnelle, de biens collectifs a précédé – et non pas suivi – la distribution par l'organisation à ses membres de divers avantages individuels, constituant autant d'incitations sélectives. Cette antériorité

1. C'est dans le chapitre IV de son ouvrage, intitulé « Social Structure and Organizations » que Wilson développe ces divers points et aboutit à une telle conclusion. Mais il a déjà formulé cette assertion à la page 32, prévenant ainsi le lecteur des résultats de son analyse.

2. Barry (Brian), Hardin (Russell) ed., *op. cit.*, p. 28-29. Hardin reprend le même développement dans son livre *Collective Action* (Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1982, p. 34) qui constitue un des efforts les plus ambitieux pour traiter de ce problème à partir de la perspective de « l'individualisme rationnel » et qui dégage à la fois la force et les limites de cette approche.

est ici fondamentale, car c'est d'une question – et d'une relation – de causalité qu'il s'agit. Comme l'a bien relevé Samuel Gomperz, dans le contexte qui l'intéressait, « la fermeture de l'atelier aux non-syndiqués découle naturellement de l'organisation », bien loin d'en être la source¹. Ces observations sont d'une importance capitale : si l'on passe de l'organisation à l'action collective qu'elle est censée servir, on est en mesure de renverser la proposition olsonienne et de soutenir que, dans de nombreux cas, les incitations sélectives doivent être appréhendées comme un *résultat*, et non pas comme une condition, de l'action collective et qu'elles constituent même les fruits de son succès. S'il est possible, sur la base des incitations sélectives, d'éclairer, pour une part, les modes de participation à une organisation déjà établie, ce type d'argumentation ne permet guère de comprendre, et encore moins de prédire, l'émergence d'une action collective, avec les processus de mobilisation qui la sous-tendent. Il n'y a pas lieu de s'en étonner : l'argument est plus approprié à la saisie des continuités que de ce qui peut les ébranler ; puisqu'il n'autorise, tout au plus, qu'à additionner des adhésions individuelles, il est d'une faible pertinence dans l'analyse des processus de mobilisation.

Avec cette remarque s'achève notre examen de l'argumentation olsonienne, et nous aurions volontiers terminé notre discussion critique sur une note de ce genre, qui aurait alors tenu lieu de conclusion partielle, s'il ne nous restait à considérer un dernier argument inspiré par le paradigme économique. Certains commentateurs, appartenant au même courant de pensée qu'Olson, n'en ont pas moins été conscients des limites d'application de son analyse ; et c'est ainsi que, dans son compte rendu même du livre d'Olson, Richard Wagner a proposé, pour surmonter ces difficultés, de recourir au concept d'« entrepreneur politique »². Un entrepreneur politique se reconnaît précisément au fait qu'il se charge, dans l'intérêt bien compris de sa carrière politique, de procurer des biens collectifs à tels ou tels groupes déterminés ; la fourniture de biens collectifs serait encore explicable à partir de la logique de l'intérêt, mais, dans cette formulation nouvelle, l'intervention d'une catégorie bien définie, les dirigeants, serait indispensable. En fait, l'argument a reçu deux formes bien distinctes : la première, principalement exposée par Wagner lui-même, n'est guère

1. Cette citation est empruntée à l'introduction de Barry (Brian), Hardin (Russell) ed., *op. cit.*, p. 29.

2. Wagner (Richard), « Pressure Groups and Political Entrepreneurs : A Review Article », *Papers on Non-Market Decision Making*, 1, 1966, p. 161-170.

de nature à retenir notre attention, car les groupes concernés restent, dans ce cas, inorganisés et n'accèdent aux avantages collectifs qu'en accordant leur soutien électoral aux entrepreneurs-candidats susceptibles de les leur fournir¹. La seconde, en revanche, présentée par Frohlich, Oppenheimer et Young dans leur ouvrage *Political Leadership and Collective Goods*, est plus intéressante pour notre propos puisque les entrepreneurs politiques consacrent, selon cette variante, tous leurs efforts à forger et à développer des organisations capables de fournir des biens collectifs à ceux qui en font partie, dans la mesure où c'est de la puissance et de la vitalité de ces organisations que dépend leur propre succès². L'argument n'est pas sans portée ; mais il présente la même faiblesse fondamentale et tombe donc sous le coup des mêmes critiques que celui des incitations sélectives : on peut - à tout le moins - difficilement l'invoquer pour rendre compte de l'apparition de nouvelles organisations susceptibles de servir l'action collective, alors qu'il est beaucoup plus recevable, comme explication éventuelle - et non pas unique - dans le cas d'organisations déjà établies³. En définitive, la perspective individualiste et utilitariste paraît plus à même de mettre en lumière certains obstacles importants à l'action collective - même si, comme on l'a vu, elle ne permet pas de les dégager tous - que d'expliquer sa formation ; en dépit de l'éclairage partiel qu'elle est susceptible d'apporter, elle ne semble pas offrir les bases adéquates pour l'élaboration d'une théorie de la mobilisation.

Le propos limité de cet article nous interdit, bien sûr, de nous engager dans une telle entreprise, et il serait présomptueux de notre part de nous contenter en ce domaine d'une esquisse à grands traits, alors que les efforts d'élaboration théorique n'ont pas manqué sur ce plan, les plus connus restant ceux d'Oberschall et de Tilly⁴. Peut-

1. Brian Barry met bien en lumière les faiblesses de cette argumentation dans *Sociologists, Economists and Democracy*, op. cit., p. 37-39.

2. Cet ouvrage a été publié à Princeton par les presses de l'Université en 1971. Après avoir signalé les limites, à leurs yeux, de l'argumentation d'Olson et des articles antérieurs faisant appel - comme celui de Wagner - au concept d'entrepreneur politique (p. 14-20), les trois auteurs en viennent, sur la base des enseignements tirés d'une brève « reconsidération du problème » (p. 20-25), à l'esquisse d'un modèle élémentaire dont les grandes lignes sont présentées dans les pages 26 à 32. Il est à signaler que Mancur Olson commente les divers travaux consacrés au rôle des entrepreneurs politiques dans l'acquisition des biens collectifs à la fin de l'appendice qu'il a écrit pour la seconde édition de son livre (op. cit., p. 196-199).

3. Barry (Brian), Hardin (Russell) ed., op. cit., p. 30-31.

4. En dehors des ouvrages d'Oberschall et de Tilly, il vaut peut-être la peine de signaler ici - pour leur incidence sur notre propos - le contre-modèle esquissé par

être, en revanche, n'est-il pas superflu de dégager, en prenant appui sur ces différents travaux, quelques dimensions à notre sens prioritaires dans l'étude de la mobilisation et de suggérer ainsi des directions de recherche qui ne sont pas nécessairement neuves mais qui ont encore besoin d'être exploitées.

1. La première dimension touche à la fois au degré - et aux modes - de liaison sociale entre les acteurs éventuellement mobilisables : il s'agit, en généralisant en quelque sorte l'enseignement d'Oberschall mais sans se limiter au cadre relativement bien circonscrit d'une collectivité, d'apprécier si dans le cas considéré il existe des relations sociales suivies et significatives, formant la trame de ce que l'on peut appeler de véritables *réseaux sociaux*. On aura, en particulier, à tenir compte de la présence d'organisation(s) et à estimer sa (leur) force ; mais, pour importante qu'elle soit, cette variable ne doit pas être surestimée : comme l'a montré Oberschall lui-même, des structures communautaires vivaces constituent un terrain aussi propice à la mobilisation que de puissantes organisations formelles. Et il faut encore ajouter avec Kenneth Wilson et Anthony Orum que des liens sociaux forts constituent un substrat particulièrement favorable à la mobilisation en l'absence précisément d'engagements antérieurs à l'égard d'organisations politiques spécifiques, ce qui n'empêche pas pour autant de reconnaître que la diffusion de l'action collective peut être grandement facilitée par une aide organisationnelle¹.

2. La deuxième dimension concerne les *orientations de l'action* qui ont toujours une composante culturelle et qui peuvent, à ce titre, être traitées comme culturellement définies. La première question qui se pose avec acuité - à l'observateur comme aux acteurs - est à notre sens celle de l'identité collective : précisons d'emblée, pour que notre référence à la culture ne soit pas mal comprise, que cette identité n'est pas nécessairement donnée une fois pour toutes mais qu'elle est susceptible de connaître des évolutions, voire, dans les cas extrêmes, des transformations ; elle est quelquefois même en voie de formation et de constitution. Or ce dernier cas de figure est particulièrement intéressant pour notre propos, puisque la mobilisation peut précisément

Fireman et Gansman (art. cité, p. 21-32) et le type d'analyse défendu par Kenneth Wilson et Anthony Orum dans leur article « Mobilizing people for collective political action », *Journal of Political and Military Sociology*, IV, 1976, p. 187-202. Mais ce ne sont assurément pas les seuls travaux dignes d'être mentionnés.

1. Wilson (Kenneth), Orum (Anthony), art. cité, p. 198. De façon plus précise, nous nous sommes référé à leur seconde proposition et au correctif qui l'accompagne.

ment constituer l'occasion d'affirmer de façon visible et publique une identité qui n'est pas encore pleinement reconnue ou établie. A ces affirmations – ou réaffirmations – de l'identité, l'idéologie contribue, le cas échéant, à donner une vigueur particulière ; mais on ne saurait réduire à ce seul aspect le rôle d'un facteur parfois déterminant. L'idéologie sert, en effet, à définir les priorités de l'action et ainsi à investir l'éventuel mouvement qui en est porteur d'objectifs et de tâches qui vont bien au-delà de l'intérêt personnel des participants¹. Elle peut aussi rendre les acteurs plus convaincus de l'urgence de l'action collective, en leur apportant l'espoir d'une victoire prochaine.

3. La troisième et dernière dimension que nous voudrions mentionner prend en compte la *facilitation sociale et politique*, sous ses multiples formes. La facilitation est ici conçue comme structurelle, selon l'expression déjà utilisée par Smelser, même si elle n'est plus associée à un enchaînement de processus construit sur le modèle de la logique de la valeur ajoutée, dont elle était censée constituer la première étape². Ces conditions de permissivité varient considérablement d'un système social à un autre ; les modalités d'un tel phénomène étant diverses et complexes, les variables retenues dépendront de l'objet spécifique de la recherche : vraisemblablement même elles seront distinctes, selon que l'analyste est plus attentif à l'émergence d'une mobilisation, c'est-à-dire à sa genèse ou à son éventuel succès, c'est-à-dire à ses résultats. C'est pourquoi il serait sans doute vain et illusoire d'accorder, sur ce plan, à telle ou telle liste bien déterminée de variables une portée véritablement générale ; mais il n'est pas interdit pour autant de signaler l'intérêt de certaines d'entre elles. Ainsi les conditions d'entrée dans un système politique revêtent une grande importance : lorsqu'elles tendent à s'assouplir, elles fournissent souvent à des groupes « neufs » l'occasion propice de forcer leur entrée dans le système sur la base d'une puissante mobilisation. La force propre de l'Etat – qui représente sans doute une combinaison de variables – mérite aussi de retenir l'attention, mais ses effets sont complexes : en usant et abusant de ses forces de répression, un Etat peut parvenir à étouffer toute forme de mobilisation ; pourtant un Etat « fort », de par sa visibilité même, constitue une des principales

1. C'est dans des termes voisins que Brian Barry caractérise l'idéologie : « a set of beliefs attributing to the movement some significance over and above the self-interest of the participants » (*op. cit.*, p. 39).

2. Smelser (Neil), *Theory of Collective Behavior*, New York, Free Press, 1963, p. 15.

cibles des mouvements sociaux : il est plus facile d'en découdre avec l'Etat qu'avec le marché¹. Enfin – et négativement – il ne faut guère attendre de la part des groupes qui se font représenter et qui donc par eux-mêmes « ne prennent pas la parole » de vigoureuses actions collectives : on retrouve ici les mécanismes d'intégration dépendante, dont Oberschall a bien mis en lumière la portée.

Telles sont, à notre sens, les dimensions essentielles qu'il conviendrait de privilégier dans l'étude de la mobilisation et de l'action collective. Or – il est à peine besoin de le relever – l'approche qui vient d'être esquissée suggère des points de repère et propose des outils fort différents de ceux auxquels conduirait la mise en œuvre d'une perspective individualiste et utilitariste. Ce n'est pas pourtant sur ce seul constat de divergence, si significatif soit-il, que nous voudrions conclure. Il nous paraît, en effet, équitable de souligner, à ce point de notre propos, que si le type d'analyse fondé sur le paradigme économique n'apporte qu'un éclairage partiel sur les phénomènes conjoints de la mobilisation et de l'action collective, il n'en a pas moins eu – et continue pour une part à avoir – des vertus critiques, par son côté décapant qui met à nu de fausses évidences sociologiques. Nous ne reviendrons pas ici sur le paradoxe de l'action collective qui a assurément aidé les sociologues à mieux mesurer l'importance des obstacles à une mobilisation tenue trop souvent pour acquise à partir du moment où l'intérêt commun paraissait la réclamer. Mais il importe également de souligner que, par son insistance sur la rationalité des acteurs, ce mode d'argumentation a contribué à réhabiliter l'action collective : c'est du moins ce qu'ont compris les chercheurs appartenant à un important courant théorique, celui de la « mobilisation des ressources ». Il est peut-être permis – dans une vision à plus long terme – d'émettre quelques doutes sur la fécondité d'analyses trop préoccupées, pour ne pas dire obsédées, de l'antithèse rationalité/irrationalité ; encore faut-il reconnaître que, dans un premier temps, l'adoption du postulat de la rationalité des acteurs a constitué un utile contrepois aux schémas explicatifs qui associaient trop facilement l'action collective à telle ou telle forme de déviance. Enfin,

1. Sur les rapports entre mobilisation et Etat, on se reportera aux travaux de Pierre Birnbaum, en particulier « La mobilisation contre l'Etat » in *Dimensions du pouvoir*, Paris, PUF, 1984, chap. VII et « A chaque Etat ses mouvements nationalitaires » in *La logique de l'Etat*, Paris, Fayard, 1982, p. 173-189.

à un niveau plus global, par ses dénégations ironiques de pseudo-raisonnements à prétention sociologique – même s'ils constituent en fait une grossière dénaturation de l'esprit de la discipline – qui impliquent le recours à des « acteurs programmés » ou qui consistent à invoquer « des structures qui marchent toutes seules », la perspective individualiste a favorisé, sinon un « retour à l'acteur », du moins un renouveau d'intérêt pour son action et pour les capacités stratégiques dont elle témoigne ; or un tel souci de l'action, et d'abord de l'action individuelle, est tout à fait légitime, s'il n'est pas exclusif et n'interdit donc pas la prise en compte des conditions structurelles auxquelles sont confrontés les acteurs en cause.

Peut-être, pour tenter de résumer en quelques mots notre appréciation à l'égard des analyses « économiques » de phénomène sociaux ou politiques, pourrions-nous nous inspirer de la formule d'Anthony Heath qui, décrivant son cheminement intellectuel, écrit qu'à l'égard des « théories du choix rationnel » fondées sur le paradigme économique, il est passé du scepticisme à l'intérêt, puis de l'intérêt à l'enthousiasme¹ ; en ce qui nous concerne, il est clair que nous nous sommes arrêté à mi-chemin : parti de l'indifférence, nous n'avons pas dépassé le second stade – celui de l'intérêt. Pareille position irritera sans doute les dogmatiques ; mais, et c'est ce qui importe le plus, l'absence d'adhésion à un paradigme n'a jamais interdit d'accorder une attention soutenue aux travaux qu'il inspire ni d'en entreprendre une discussion constructive.

François CHAZEL

1. Heath, (Anthony), *Rational Choice and Social Exchange*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976. Il est à peine besoin de rappeler que l'ouvrage d'Anthony Heath reste l'un des meilleurs livres sur ce sujet.

CHAPITRE 10

ACTION INDIVIDUELLE, ACTION COLLECTIVE ET STRATÉGIE DES OUVRIERS

De manière paradoxale, les perspectives tracées par Lénine et M. Olson à partir de considérations théoriques radicalement contraires s'accordent néanmoins sur un point particulier, à savoir l'absence de propension de la classe ouvrière à s'engager dans un mouvement de mobilisation collective. Certes, ce constat identique s'explique pour l'un et pour l'autre par des raisons contradictoires. Selon Lénine, c'est l'idéologie dominante au service de la bourgeoisie qui incite les ouvriers à préférer spontanément accroître leur niveau de vie, c'est elle aussi, proposition bien différente, qui, en les aliénant, les détournent de toute conscience vraie et rend donc nécessaire la formation, y compris dans les pays capitalistes, d'un parti de professionnels de la révolution qui, « de l'extérieur », parviendra seul à susciter cette mobilisation collective de la classe ouvrière qui, autrement, demeure bien improbable. Spontanément, la classe ouvrière, selon l'auteur de *Que faire ?*, préfère adopter une stratégie trade-unioniste, c'est-à-dire une action de maximalisation collective de ses intérêts au lieu de s'engager dans une action révolutionnaire ; l'action demeure instrumentaliste, utilitariste : elle se déroule sur un mode pragmatique et ne produit pas de mobilisation collective mais à ses yeux elle n'en existe pas moins. Chez Mancur Olson, le jugement global est le même mais il repose sur des analyses bien différentes : c'est bien parce que chaque ouvrier en tant qu'acteur tente de maximaliser son intérêt propre qu'il refuse de s'engager dans un mouvement collectif car il sait que le coût supplémentaire en argent, en temps, etc., qu'il lui faudrait supporter, sera toujours supérieur au bénéfice marginal qu'il pourrait recevoir par rapport au gain qu'il peut obtenir de